Le général-major Mohamed Tayeb Brakni installé nouveau commandant de la 2e RM

P.2

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES À SA FAMILLE

Décès de l'ancien ministre Saïd Chibane à l'âge de 97 ans

P.2

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 6 DECEMBRE 2022 // N°446 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LE RAPPORT QUI CONTREDIT CEUX QUI ACCUSENT L'IMMIGRATION DE VIVRE AUX CROCHETS DE L'ETAT FRANÇAIS

Maghrébins et Subsahariens travaillent dans les « métiers à risque » en France

P.3

Egalité des chances, fraternité, droits de l'homme, respect du pays d'accueil et autres entourloupes

L'Occident démasqué au Qatar

P.3

- Irrévérence envers le pays hôte
- Beuverie, immoralité et impolitesse ostentatoires

PANDÉMIE, CRISE DE L'EMPLOI ET RÉCESSION ÉCONOMIQUE EN EUROPE

Faible hausse des transferts d'argent de la diaspora en 2022

P.3

GESTION DES WAKFS

Envoi d'une mission algérienne à la Mosquée d'Al-Azhar

P.2

LES MULTINATIONALES "PHAGOCYTENT" LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DU MONDE

10 firmes détiennent le pouvoir illimité de décider de la nourriture de l'humanité

PP.8-9

SAÏD CHANEGRIHA :

« Bataille difficile contre ennemi invisible »

P.3

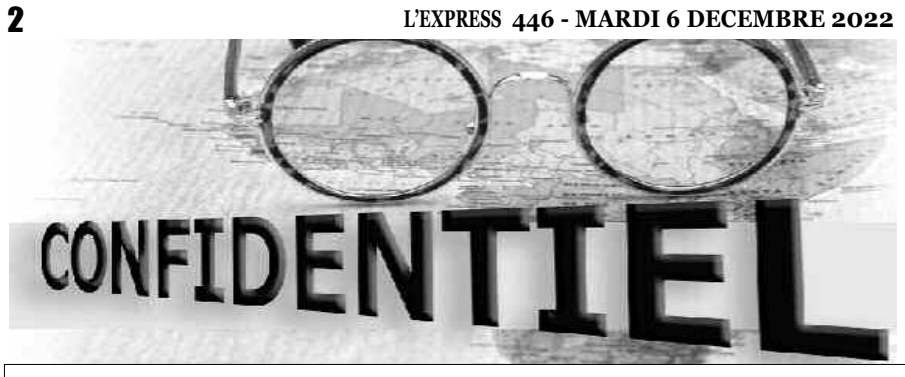

LE GÉNÉRAL-MAJOR MOHAMED TAYEB BRAKNI INSTALLÉ NOUVEAU COMMANDANT DE LA 2E RM

Le général de l'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP a présidé hier, la cérémonie d'installation du général-major Mohamed Tayeb Brakni nouveau commandant de la 2e Région militaire en remplacement du général-major Djamel Hadj Laroussi.

"Au nom du président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, le général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'ANP, a présidé la cérémonie d'installation du nouveau commandant de la 2e Région militaire à Oran, le Général-major Mohamed Tayeb Brakni", a indiqué le MDN dans un communiqué.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES À SA FAMILLE

DÉCÈS DE L'ANCIEN MINISTRE SAÏD CHIBANE À L'ÂGE DE 97 ANS

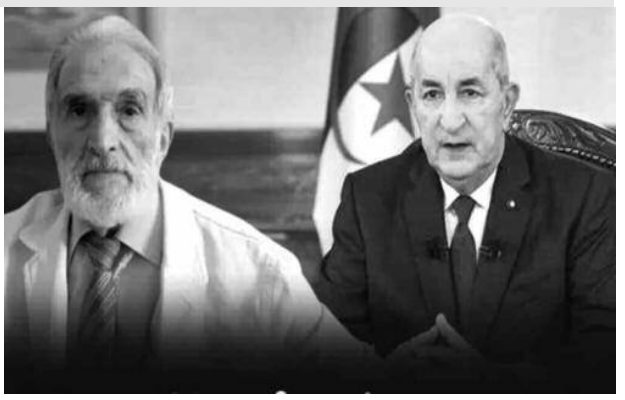

L'ancien ministre des Affaires religieuses, le Professeur Saïd Chaibane, est décédé dimanche à l'âge de 97 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

Né dans la localité de Chorfa, dans la wilaya de Bouira, le défunt a occupé le poste de ministre des Affaires religieuses de 1989 à 1991.

Il était également membre de l'Association des oulémas musulmans algériens, présidée par son frère, feu Abderrahmane Chibane.

Le regretté, en sa qualité de professeur en ophtalmologie, a participé à la création de la Société Algérienne d'Histoire de la Médecine avec le professeur Ahmed Aroua, outre sa contribution à l'élaboration du Dictionnaire médical unifié.

En cette douloureuse épreuve, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi, présente ses sincères condoléances et sa compassion à la famille du défunt, priant Dieu Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste paradis et d'accorder à sa famille et ses proches courage et réconfort.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille de l'ancien ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Saïd Chibane, décédé aujourd'hui à l'âge de 97 ans. "C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai appris la nouvelle du décès du moudjahid et professeur Saïd Chibane. En me remémorant avec vous, en cette douloureuse épreuve, le militantisme du défunt au sein du Mouvement national depuis son adhésion aux Scouts musulmans algériens et au Parti du peuple algérien, et ses nobles qualités d'enseignant, de médecin et de ministre, qui lui ont valu respect et considération ", lit-on dans le message de condoléances.

"Je vous présente mes sincères condoléances, priant Allah Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste Paradis et de prêter aux siens patience et réconfort. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", a conclu le président de la République.

GESTION DES WAKFS : ENVOI D'UNE MISSION ALGÉRIENNE À LA MOSQUÉE D'AL-AZHAR

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi, a annoncé l'envoi d'une mission algérienne, composée de 20 cadres, à l'Académie des wakfs internationaux pour la formation des imams, mourchidate et formateurs relevant de la Mosquée d'Al-Azhar pour recevoir une formation en matière de gestion des wakfs.

Lors d'une rencontre d'orientation avec les bénéficiaires de cette session de formation, le ministre a indiqué que "l'objectif de l'organisation de cette session de formation qui s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Egypte est de renforcer les connaissances et échanger les expériences en matière de gestion des wakfs pour qu'ils accompagnent les pouvoirs publics en vue de contribuer au développement national, notamment à travers la création d'emplois". Après avoir évoqué les efforts visant à "renforcer le système juridique relatif aux wakfs pour qu'il s'adapte aux mutations survenues dans leur gestion", M. Belmahdi a mis en exergue la place accordée par le secteur à "la formation continue" de son personnel, tous postes confondus, et ce, en vue de hisser le niveau de la performance ainsi que les services offerts par le ministère.

LA PM FRANÇAISE APPELLE À NE PAS FAIRE D'"AMALGAMES" ENTRE IMMIGRATION ET DÉLINQUANCE

Si l'extrême droite pointe le plus souvent du doigt l'immigration en ce qui concerne les actes de délinquance en France, la Première ministre Elisabeth Borne a appelé quant à elle à ne pas faire d'amalgames entre immigration et délinquance.

Dans les colonnes du Figaro, la Première ministre estime qu'il ne "faut pas faire un court-circuit entre immigration et délinquance". Existe-t-il un lien entre immigration et délinquance? L'exécutif répond avec des nuances différentes à cette question. Élisabeth Borne juge ce lundi dans Le Figaro qu'il faut "dire la vérité telle qu'elle est, tout en étant vigilant à ne pas faire des amalgames".

"On ne va pas cacher les statistiques qui existent sur la délinquance dans les grandes métropoles. En même temps je crois qu'il ne faut pas faire un court-circuit entre immigration et délinquance", explique la Première ministre dans les colonnes du journal, à la veille d'un débat sur la politique migratoire à l'Assemblée nationale. Celui-ci sera suivi par la présentation d'un projet de loi du gouvernement au premier trimestre 2023.

L'EX-PRÉSIDENT GÉORGIEN MIKHAIL SAAKACHVILI A ÉTÉ EMPOISONNÉ APRÈS SON INCARCÉRATION

L'ex-président géorgien Mikheïl Saakachvili a été "empoisonné" aux métaux lourds en prison en Géorgie et risque la mort s'il n'est pas correctement soigné, selon un rapport médical diffusé lundi par son équipe juridique. Âgé de 54 ans, M. Saakachvili, qui est également le meneur de l'opposition dans ce pays du Caucase, a été transféré à l'hôpital l'année dernière après une grève de la faim de 50 jours observée en protestation contre son incarcération pour abus de pouvoir, qu'il dénonce comme étant politique. Dans un rapport rendu public par ses avocats, le toxicologue américain David Smith affirme que les "tests ont révélé la présence de métaux lourds" dans l'organisme de l'ancien chef de l'Etat et que les symptômes qu'il présente "sont le résultat d'un empoisonnement aux métaux lourds".

AFFAIRES DES «ÉCOUTES»

NICOLAS SARKOZY DE RETOUR À LA BARRE

Nicolas Sarkozy est attendu lundi après-midi au palais de justice de Paris pour son procès en appel pour corruption et trafic d'influence dans l'affaire des "écoutes", aux côtés de son avocat Thierry Herzog et de l'ex-magistrat Gilbert Azibert.

En première instance, à l'issue d'un procès électrique où il avait dénoncé des "infamies", l'ancien président, 67 ans, a été condamné le 1er mars 2021 à trois ans d'emprisonnement, dont un an ferme, devenant ainsi le premier chef de l'Etat de la Ve République condamné à de la prison ferme. La même peine a été prononcée contre ses deux coprévenus, assortie pour Me Herzog, 67 ans, d'une interdiction d'exercer pendant cinq ans. Tous les trois ont fait appel, ce qui suspend ces sanctions. Ce sinueux dossier trouve son origine dans les interceptions téléphoniques de conversations entre M. Sarkozy et Me Herzog début 2014.

IRAN: LA POLICE DES MŒURS DÉFINITIVEMENT ABOLIE

Le procureur général iranien a annoncé, samedi, l'abolition de la police des mœurs à l'origine de l'arrestation de Mahsa Amini, dont la mort en détention a provoqué trois mois de contestation populaire. Cette annonce, qui intervient à la veille de trois jours de mobilisation et de grèves anti-régime, suscite une certaine prudence de nombre d'observateurs et spécialistes de l'Iran. La police des mœurs iranienne a-t-elle vraiment été dissoute ? Mohammad Jafar Montazeri, le procureur général iranien, a annoncé samedi 3 décembre la dissolution de la police des mœurs à l'origine de l'arrestation pour "tenue indécente" de Mahsa Amini le 13 septembre à Téhéran.

"La police des mœurs […] a été abolie par ceux qui l'ont créée", a indiqué samedi soir à Qoms, Mohammad Jafar Montazeri, selon des propos rapportés par l'agence de presse Isna. Une information qui suscite néanmoins une certaine prudence de nombre d'observateurs et spécialistes de l'Iran.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information edité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
Tel/FAX Admnistration et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI
zahir.mehdaoui1969@gmail.com
Email:
redaction@express-dz.com
Site Web:
www.lexpressquotidien.dz
/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE NATIONALE DE COMMUNICATION D'EDITION ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)
Alger : 1, avenue Pasteur
Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28
Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19
Mail :
agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

EGALITÉ DES CHANCES, FRATERNITÉ, DROITS DE L'HOMME, RESPECT DU PAYS D'ACCUEIL ET AUTRES ENTOURLOUPES

L'Occident démasqué au Qatar

Depuis le début de la Coupe du monde au Qatar, ce qui était prévu pour être une grande kermesse du sport et du football, est devenu une arène politique mondialiste où les puissants cherchaient surtout à faire valoir leur prééminence.

Alors que les capitales occidentales baratinent l'immigration maghrébine et subsaharienne de l'obligation absolue de respecter les lois qui prévalent dans les pays d'accueil en Europe, elles ne s'encombrent pas de ces mêmes principes. Le lobby LGBT+ s'est affiché ostensiblement, mais pas autant qu'il le souhaitait. Doha a bien réprimé les saillies. Des équipes se sont affichées avec brassard à l'effigie de ce lobby et dénonçaient la rigueur qatarie.

Les pseudo-manquements aux droits des travailleurs ont fait la manchette de tous les journaux européens, sans ménagement, avant le début de la Coupe du monde. Les titres se font plus silencieux sur le sujet. Et aucun média occidental n'a applaudi l'organisation, le luxe et la sérénité qui ont régné durant tous ces jours. Pourtant la majorité des joueurs présents ont avoué n'avoir jamais vu un faste, une brillance aussi flamboyante. Tous les moyens de repos, de villégiature et de tranquillité ont été mis à disposition des délégations, au point que le président de la FIFA n'a pas manqué de dénoncer l' « hypocrisie de l'Occident ». Ce qui reste à dire, c'est que les Occidentaux se sont gravement discrédités par des propos qu'ils ne respectent pas eux-mêmes dans les faits. La normalisation entre Arabes et Israéliens n'a pas eu lieu, également. Les journalistes israéliens ont été hués, conspués, et gentiment invités à quitter les lieux publics. Ils ont eu largement le temps d'apprécier que la normalisation avec les Etats n'a eu aucune incidence sur la rupture avec les peuples.

Dans le même temps, la Palestine a été le grand vainqueur de la Coupe du monde. Tous les supporters arabes, européens, asiatiques et sud-américains ont soulevé les drapeaux de la cause de la Palestine, qui a bénéficié d'une audience, d'une aura et d'un soutien jamais vus dans les annales de l'histoire des sports, et même de la politique. Reste cette photo ô combien symbolique de l'ancienne présidente croate, souriante, drapeau palestinien en main, dans la tribune d'un stade au Qatar. Les tours de vis de certaines capitales occidentales au sujet de l'immigration, la montée en puissance des extrémismes (de droite) et la construction à la va-vite de centres de rétention dénoncent une Europe fragilisée par la guerre d'usure en Ukraine, et qui est en train de perdre ses dernières pièces de crédit dans le monde émergent.

F. O.

PANDÉMIE, CRISE DE L'EMPLOI ET RÉCESSION ÉCONOMIQUE EN EUROPE

FAIBLE HAUSSE DES TRANSFERTS D'ARGENT DE LA DIASPORA EN 2022

Les transferts enregistrés par la Banque mondiale concernant la diaspora maghrébine et africaine reflètent un rabougrissement des revenus. A partir de la base de données de la Banque mondiale, on peut supposer que les Algériens à l'étranger, tout comme d'ailleurs les autres Maghrébins et les Subsahariens, n'ont pas envoyé assez d'argent vers leurs pays en 2022. Les transferts ont souffert d'une certaine fébrilité en Europe même. En 2021, les transferts d'argent des migrants algériens vers le pays ont connu une légère hausse. Les envois de fonds de la communauté algérienne établie à l'étranger s'étaient établis à 1,759 milliard de dollars, soit une hausse de 3,5%, par rapport à l'année 2020, durant laquelle la diaspora algérienne 1,7 milliard de dollars, selon la note d'information de la Banque mondiale publiée le 17 novembre 2021.

En 2022, on s'attendait à mieux, après la pandémie de 2020 et la difficile reprise de 2021. La Banque mondiale a indiqué que « les pays en développement de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord devraient recevoir 63 milliards de dollars de remises migratoires en 2022, soit une progression de 2,5 % contre 10,5 % en 2021 ». Le montant total des envois de fonds est estimé à 626 milliards de dollars, soit une augmentation de 5 % par rapport à l'année dernière.

Ce ralentissement est en partie lié à l'érosion des salaires réels dans la zone euro, même si la demande d'envois de fonds dans les pays d'origine a augmenté dans un contexte de détérioration des conditions de vie, notamment la sécheresse au Maghreb et les prix élevés du blé importé.

I.Med

SAÏD CHANEGRIHA À LA CÉRÉMONIE D'INSTALLATION DU NOUVEAU COMMANDANT DE LA 2E RÉGION MILITAIRE:

«BATAILLE DIFFICILE CONTRE ENNEMI INVISIBLE»

Le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé, hier, la cérémonie d'installation du nouveau commandant de la 2e Région militaire, indique un communiqué du MDN (lire en page 2). A cette occasion, il a donné une allocution dans laquelle il affirme que « l'ennemi fait recours à des méthodes sournoises et perfides visant à briser la volonté des peuples et faire persister les facteurs de leur sous-développement pour mieux les soumettre et continuer à piller leurs richesses et leurs ressources ». « C'est effectivement une bataille difficile, car l'ennemi sévit dans l'ombre. Il fait recours à des pratiques sournoises et perfides visant à briser la volonté des peuples et à maintenir les facteurs de leur sous-développement pour mieux les soumettre et continuer à piller leurs richesses et leurs ressources, derrières des prétextes et des slogans mensongers, mettant à profit l'évolution accélérée des technologies de l'information et de la communication qui ont fait tomber toute frontière entre les Etats et modifié la notion de la sécurité et la défense nationales », souligne-t-il. Et d'ajouter : « Une bataille que nous savons difficile mais pas impossible si, toutefois, nous prenons conscience de ses dessous et ses dimensions, si nous identifions ses méthodes et ses instruments et si nous prenons les dispositions préventives nécessaires pour y faire face et mettre en échec ses visées abjectes ». Pour le chef d'Etat-Major de l'ANP, la gestion de la défense nationale « requiert d'adopter une stratégie globale afin d'atteindre les objectifs nationaux et préserver les intérêts vitaux et stratégiques de notre pays ». « Ainsi, la gestion de notre défense nationale, dans son sens le plus large, requiert d'adopter une stratégie globale à même d'assurer l'édification et l'usage coordonné de toutes les capacités militaires et non militaires de la nation afin d'atteindre les objectifs nationaux et sauvegarder les intérêts vitaux et stratégiques de notre pays », signifie-t-il.

I. M. Amine

LE RAPPORT QUI CONTREDIT CEUX QUI ACCUSENT L'IMMIGRATION DE VIVRE AUX CROCHETS DE L'ETAT FRANÇAIS

Les Algériens travaillent dans les « métiers à risque » en France

Algériens et Maghrébins, de manière générale, travaillent dans les métiers difficiles mais essentiels pour la France, affirme un rapport de l'Institut national de la statistique et des études économiques, INSEE, intitulé: « Les actifs immigrés en Île-de-France : métiers, diplômes et origines ».

Dans ce nouveau rapport, il dit qu'en 2018, 1,25 million d'immigrés travaillent en Île-de-France. Ils représentent 22 % de la population active de la région, une part deux fois plus élevée qu'en France métropolitaine. Contrairement à ceux qui accusent l'immigration de vivre aux crochets des aides sociales et de l'Etat français, les Algériens, comme d'autres communautés maghrébines et africaines, travaillent durement pour subvenir dignement aux besoins de leurs familles, sans avoir à tendre la main aux aides sociales. Ce qui donne une réponse digne aux détracteurs de migrants algériens, mis à l'index depuis longtemps, mais plus particulièrement depuis l'affaire Lola. Ces migrants sont dans une large mesure d'honorables chefs de famille qui préfèrent mille fois travailler dans des postes de travail qui feraient fuir les Français que de faire la manche ou aller voler. Les postes de travail qui exigent une grande débauche d'énergie, qui présentent des risques physiques, qui sont difficiles ou insalubres, les Algériens ne rechignent pas à les prendre, du moment qu'ils assurent un salaire décent et une stabilité dans une société occidentale sans pitié. Globalement, dit le rapport, les immigrés franciliens exercent majoritairement dans les services aux particuliers et aux collectivités ainsi que dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Ils occupent des métiers souvent peu qualifiés et dont les conditions de travail sont plutôt difficiles. Selon le rapport, les immigrés algériens occupent des emplois « difficiles », mais « essentiels », dans plusieurs secteurs comme le BTP ou notamment les services aux particuliers. Selon l'INSEE, en 2018, 1.25 million d'immigrés travaillent dans la région d'Île-de-France. Ces derniers sont venus d'Afrique, essentiellement d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie. En effet, selon la même étude, 11.9 % des Algériens, en France, travaillent en Île-de-France, tandis que 11,7 % d'entre eux occupent des emplois en province.

I.M.Amine

ALGÉRIE-JORDANIE

Pour une coopération plus stratégique et intégrée

Les deux pays soulignent l'impératif d'établir « des relations internationales fondées sur la charte de l'ONU (...) et sur le respect de la souveraineté des Etats et la préservation de leur sécurité et stabilité »....

Que faut-il retenir de la visite de deux jours du Roi Abdallah II bin Hussein en Algérie ? Les deux pays s'accordent sur le besoin d'une coopération élargie qui prenne en compte les aspects liés aux services de santé, à l'environnement, à l'énergie… L'Algérie et la Jordanie affirment ainsi l'importance d'élargir leur coopération bilatérale à d'autres secteurs en vue de réaliser un développement commun et solidaire, d'atteindre la croissance et de réaliser la prospérité des deux pays, selon la Déclaration conjointe algéro-jordanienne, publiée à l'issue de la visite du Roi Abdallah II bin Hussein en Algérie. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et le Roi Abdallah II ont salué les réalisations accomplies dans le secteur de l'industrie pharmaceutique et l'expérience de "coopération réussie entre les usines algériennes et jordaniennes dans ce domaine", selon la même source. Selon une dépêche de l'APS, les deux dirigeants ont invité les responsables dans les deux pays à lancer "les démarches susceptibles d'encourager les investisseurs et les hommes d'affaires à prospecter les opportunités et moyens offerts dans les domaines économique, d'investissement et commercial, et pour parachever les conventions y afférentes". Ils ont également souligné "l'importance d'élargir la coopération bilatérale à d'autres secteurs, y compris les soins médicaux, l'énergie, le tourisme thérapeutique, l'hôtellerie, le transport, la formation dans le domaine de l'aviation, la culture, l'enseignement supérieur et les échanges culturels entre les universités et les autres secteurs, en vue de réaliser un développement commun et solidaire, et partant atteindre la croissance et réaliser la prospérité des deux pays et peuples frères". A cet effet, le Président Tebboune et le Roi Abdallah II ont donné des orientations aux responsables des deux pays pour "entamer les préparatifs de la prochaine session de la Grande commission mixte, en prévision de sa tenue en 2023". Par ailleurs, les deux dirigeants ont examiné également, à l'occasion de cette visite de deux jours, "le renforcement de l'action arabe commune face aux défis communs, pour mieux servir les causes arabes. Ainsi, Sa Majesté le Roi Abdallah II a félicité son frère, le Président Abdelmadjid Tebboune, pour le succès du 31e Sommet arabe d'Alger, tenu les 1 et 2 novembre 2022", souligne le communiqué. Les deux dirigeants ont insisté sur la centralité de la cause palestinienne et l'importance d'une solution juste qui puisse garantir tous les droits légitimes du peuple palestinien frère sur la base de la solution à deux Etats, laquelle consacre l'Etat de Palestine indépendant et souverain sur les frontières du 4 juin 1967, avec Al Qods pour capitale". Les deux dirigeants ont mis l'accent sur "l'importance de consacrer l'unité palestinienne et mettre fin à la division". Le souverain jordanien a mis en avant les efforts du Président de la République visant à réduire les différends et consacrer l'unité palestinienne, et salué toutes les initiatives allant dans ce sens". Au niveau international, les deux dirigeants ont souligné l'impératif d'établir "des relations internationales fondées sur la charte de l'ONU (...) et sur le respect de la souveraineté des Etats et la préservation de leur sécurité et stabilité".

Y. S.

COUR CONSTITUTIONNELLE

Premier colloque international sur les droits du citoyen à la justice constitutionnelle

La Cour Constitutionnelle organise, depuis hier, au Palais des Nations à Alger, le premier colloque international sur les droits du citoyen à la justice constitutionnelle à la lumière des systèmes comparatifs. L'évènement est placé sous le haut patronage de Monsieur le président de la République. Ce colloque intervient à l'occasion du 1er anniversaire de la création de la Cour Constitutionnelle et devrait expliquer les moyens mis au service du citoyen pour saisir la justice constitutionnelle afin de défendre ses intérêts de manière efficiente. Ces moyens et procédures permettront d'assurer l'application de la Constitution, d'un côté, et de garantir la protection du système des droits et libertés ainsi que la conformité et règlements constitutionnels d'un autre. Les intervenants lors de ce colloque auront à analyser les différentes dispositions constitutionnelles et législatives dans les systèmes comparatifs et de comparer des expériences internationales en la matière. Le colloque sera présidé par M. Omar Belhadj, président de la Cour constitutionnelle, et verra la participation des représentants des Cours et Tribunaux constitutionnels de différentes régions du monde, ainsi que des institutions spécialisées en droit constitutionnel. **R. N.**

ENSEIGNEMENT ET FORMATION TECHNIQUES DANS LE MONDE ARABE

«Développer un cadre de référence unifié des qualifications»

L'Algérie abritera du 24 au 26 décembre prochain les travaux de la 3e Conférence des ministres et responsables de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels dans le monde arabe consacrée à des thèmes comme l'adaptation de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels au marché du travail, l'avenir de l'économie verte et le numérique.
L'événement prévu au Centre international de conférences (CIC), en présence de plus de 120 participants de divers pays et instances internationales et arabes, vise l'adoption du plan de développement global du secteur de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels dans le monde arabe et l'enrichissement des expériences nationales dans ce domaine", a-t-on appris auprès du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Les résultats de la 2e Conférence des ministres et responsables de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels dans le monde arabe, tenue à Tunis en 2021, seront passés en revue lors des travaux d'Alger, selon la même source. Il s'agira également de "renforcer le système juridique, pédagogique et structurel du secteur dans le monde arabe" et de "développer un cadre de référence arabe unifié des qualifications afin de garantir la qualité de la formation conformément aux normes et exigences du marché du travail aux niveaux arabe et international". La Conférence vise aussi à "mettre au point des mécanismes à même de renforcer l'apport du secteur au marché du travail et au développement des économies nationales" et à "améliorer l'attractivité du secteur". Des cadres de l'organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), des experts du secteur de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels dans les pays arabes et des représentants d'organisations arabes et internationales et d'institutions partenaires du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels en Algérie participeront à cette conférence, qui se veut un "espace participatif de partage de visions pour opérer un saut qualitatif dans les économies nationales à travers le secteur de la formation et de l'enseignement techniques et professionnels".

R.N.

2E SÉMINAIRE RÉGIONAL DES PARLEMENTS AFRICAINS SUR LES ODD

Le Conseil de la nation y prend part

Le Conseil de la nation a pris part aux activités du 2e Séminaire régional des parlements africains sur la réalisation des objectifs du développement durable (ODD), organisé du 5 au 7 décembre, à Djibouti, indique un communiqué du Conseil. "Cette rencontre constitue une occasion pour les parlementaires de s'enquérir des niveaux de réalisation des ODD dans le continent africain, en plus des initiatives prises par les parlements partout dans le monde en vue de les réaliser avec efficacité", selon la même source. Les parlementaires et les employés aux parlements recevront des informations actualisées sur le progrès réalisé, mais aussi sur les obstacles auxquels il faut faire face au plus tôt". Les délégations parlementaires seront également appelées à échanger les informations sur les voies de renforcement de l'exécution des ODD sur le plan politique à travers leurs fonctions parlementaires. Le Conseil de la nation sera représenté par ses deux membres, Mohamed Chouchane et Mohamed Khouildi, conclut le communiqué. **R.N.**

APRÈS UNE ÉCLIPSE DE HUIT ANS

Le Festival international du tourisme saharien est de retour

Haut lieu d'architecture traditionnelle, la région du M'zab (Ghardaïa), composée de cinq Ksour (villes forteresses) serpentée par une vallée classée comme patrimoine mondial par l'UNESCO en 1982, est très courtisée par de nombreux touristes pour son architecture traditionnelle...

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat organise la cinquième édition du Festival international du tourisme saharien du 9 au 11 décembre à Ghardaïa. «La 5ème édition du festival international du tourisme saharien se tiendra du 9 au 11 décembre prochain à Ghardaia, ville touristique située à 600 Km au sud d'Alger», a indiqué le ministère du tourisme dans son communiqué. Ce festival est organisé dans le «cadre de la promotion du produit touristique désertique, qui est le pilier de la destination touristique algérienne», précise la même source. Cette manifestation d'envergure internationale connaîtra la participation, outre vingt-trois wilayas, des représentants du Mali, de la Mauritanie, de la Libye et de la Tunisie ainsi que de plusieurs Eductours européens professionnels du tourisme saharien, a précisé le ministère. Initiée par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, cette nouvelle édition sera une occasion propice pour mettre en avant les potentialités touristiques du sud algérien notamment la région de Ghardaia et créer une dynamique économique locale, génératrice de revenus notamment en matière d'artisanat, et de produits agricoles saisonniers (dattes, arachides et autres). Outre la création de ces activités génératrices de revenus et la promotion du tourisme intérieur en drainant des milliers de visiteurs qui viennent des différentes wilayas du pays et localités avoisinantes, cet évènement vise à mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel ainsi que l'histoire de la région et d'assurer la pérennité de cet important héritage culturel de notre pays. Le choix de Ghardaia pour abriter ce festival, qui a connu un répit suite à la crise sanitaire mondiale, s'explique par le fait que cette région constitue un «berceau du tourisme culturel» dont le rayonnement a dépassé les frontières, indique la même source. Haut lieu d'architecture traditionnelle, la région du M'zab (Ghardaia), composée de cinq Ksour (villes forteresses) serpentée par une vallée classée comme patrimoine mondial par l'UNESCO en 1982, est très courtisée par de nombreux touristes pour son architecture traditionnelle, ses remparts et les places du marché de chaque ksar, sans compter les belles mosquées qui surplombent la vallée. Ce festival international du tourisme saharien hébergera également des conférences portant sur le tourisme notamment culturel, l'art culinaire traditionnel et leur impact sur l'économie locale, ainsi que la question liée à la commercialisation des produits artisanaux, en présence de chercheurs et experts.

Y. B.

DES JOURS DE PLUIE ONT FAIT ÉVOLUER LA JAUGE PLUVIOMÉTRIE

Et le taux de remplissage des barrages s'est amélioré

Les trois barrages et plusieurs retenues collinaires, dans la wilaya de Bouira, ont reçu des quantités d'eau importantes ces derniers jours, par la grâce du ciel. Il y avait de la pluie mais aussi de la neige sur les hauteurs. Pour les barrages qui ont reçu d'importantes quantités d'eau, il a été fait état par les services de l'hydraulique, du plus grand barrage, celui de Koudiet Acerdoune dans la région nord-ouest de Bouira, dont le taux de remplissage a franchi les 23 %. Avec sa capacité de stockage de 640 millions de mètres cubes, alimentant les 5 wilayas, M'sila, Boumerdès, Bouira, Médéa, et Tizi-Ouzou, indépendamment des 178 millions de mètres cubes qui sont destinés, exclusivement, à l'alimentation en eau potable de la wilaya d'Alger, l'on peut dire que ces pluies ont été d'un grand apport dans le remplissage des réserves.

A la faveur des pluies qui se sont abattues dernièrement, le barrage de Tilesdit, dans le territoire est de Bouira, avec ses 165 millions de m^3 de capacité, a vu également le niveau de son remplissage dépasser les 70 %. Le troisième barrage à faire le plein est celui d'Oued Lakhel, à l'ouest de Bouira. Bien que sa considération soit d'une moindre importance vu sa petite capacité ne dépassant pas 30 millions de m^3, il arrive à garantir tout de même, l'irrigation des périmètres agricoles destinés uniquement à la production de la pomme de terre des plaines d'Ain Bessem. Il nous a été également signalé que plusieurs retenues collinaires ont été remplies d'eau, des suites des quantités de pluies qu'elles ont reçues.

Dès lors que ces dernières, et les eaux des barrages ont été pompées en abondance pendant la période d'été qui est propice à la surconsommation, cette situation a provoqué une logique baisse des réserves. Ainsi, les pluies qui se sont abattues ces jours-ci sont considérées avantageuses, notamment dans le domaine de l'agriculture, qui est en fait l'une des premières vocations de la wilaya de Bouira. Les premiers à être réconfortés par les fortes précipitations de pluie, sont les agriculteurs. Avec plus 70.000 hectares de terres arables emblavées, pendant la dernière campagne labours-semailles, celles-ci vont certainement générer des productions céréalières satisfaisantes.

En plus clair, nous pourrons dire que la wilaya de Bouira renferme une provision d'eau qui dépasse les 830 millions de m^3. En conséquence, une très bonne partie des périmètres agricoles des plateaux des Arribs, du Sahel, d'El Esnam, et d'un versant de la vallée de la Soummam, qui représentent des milliers d'hectares, sera irriguée. Et la possible fourniture en eau potable de tous les villages qui endurent la pénurie, particulièrement, ceux des communes des régions Est, Sud, et Sud-Est de la wilaya de Bouira.

R. N.

ECONOMIE DU SAVOIR ET DES START-UP

Le ministre en charge du secteur passe en revue l'expérience algérienne

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid a pris part à Rome (Italie), à la 8ème édition du Forum de haut niveau pour le dialogue en Méditerranée (ROME-MED), où il a passé en revue l'expérience de l'Algérie en matière d'économie du savoir et des start-up Lors d'un atelier intitulé "l'investissement dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA)", le ministre a passé en revue devant les participants l'expérience de l'Algérie dans ce domaine étant "un domaine créateur de richesse et d'emplois", indique un communiqué du ministère. Dans ce contexte, le ministre s'est penché sur toutes les procédures et les étapes prises par le gouvernement algérien en termes d'encouragement de l'entrepreneuriat, visant principalement à fonder un système environnemental à même de permettre aux jeunes porteurs de projets innovants de les réaliser, présentant par la même des chiffres relatifs aux réalisations du secteur à ce jour. Il a également évoqué la réalité de l'investissement en Algérie et "le grand pas franchi cette année, notamment avec l'adoption d'une nouvelle loi sur l'investissement". A ce propos, il a mis l'accent sur les avantages, la protection et la stabilité juridique et législative qu'apporte cette loi aux investisseurs, ajoutant que l'Algérie a lancé un large programme économique en vue de diversifier les revenus de l'économie nationale hors hydrocarbures, et ce, à travers un faisceau de politiques sectorielles et d'orientations basées sur une adaptation aux développements de l'économie internationale. Prenant part à l'atelier, axé sur les spécificités relatives à la région MENA en matière d'investissement et de climat des affaires, M. Oualid a indiqué que "la réalité liée à la stabilité de la région a un impact direct sur la quantité et la nature des investissements", poursuivant que les conjonctures internationales actuelles ont également un impact direct sur la réalité économique de la région dans tous les domaines. Dans ce cadre, le ministre a rappelé l'importance de la région dans l'économie mondiale, notamment dans le domaine de l'énergie, devenu "stratégique particulièrement pour les Etats européens, au vu du grand potentiel que recèle la région".

APS

IL REND OBLIGATOIRE L'UTILISATION DU CODE BARRES

Le gouvernement veut mettre de l'ordre dans la sphère commerciale

GS1 Algérie est un organisme mondial actif dans le domaine de la normalisation des méthodes de codage utilisées dans la chaîne logistique. Il est habilité à délivrer le code à barres aux entreprises. GS1 tente de mettre en lumière les bonnes pratiques en matière de codification et de traçabilité des produits

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, souligne que 2023 verra tous les produits importés ou fabriqués localement porter le code à barres du produit d'origine. Il a ajouté que les produits algériens se distinguent par le 613 (le code à barres local). Le ministre rappelle le décret relatif aux modalités d'apposition du code à barres sur les produits de consommation qui « sera appliqué à compter du 29 mars 2023. Ce texte, précise le ministre, constitue un gage de renforcement du suivi du processus des produits, avec à la clé l'information du citoyen, mais permet aussi au ministère du commerce de disposer d'une base de données numérique. Le nouveau dispositif réglementaire, explique le ministre, vise le renforcement de la sécurité des produits et la protection des consommateurs, en assurant la traçabilité des produits mis sur le marché et les produits exportés. Le code à barres devrait, en outre, permettre une facilitation du rappel des produits non conformes, contrefaits ou présentant un risque pour la santé et la sécurité des consommateurs. Aujourd'hui, le nombre des entreprises, enregistrées au centre national de registre de commerce (CNRC), et qui ont apposé des étiquettes à codes à barres authentiques sur leurs produits reste faible, par comparaison aux pays voisins. Cela est dû à un ensemble de facteurs dont le fait que le code à barre n'est pas obligatoire et qu'il y a des opérateurs qui apposent des codes à barre truqués, achetés en ligne. Il y a ainsi tromperie sur la marchandise. Il faut dire qu'une sorte d'anarchie s'est emparée du marché où des opérateurs sans scrupule s'adonnent à des pratiques inacceptables, nuisibles aux consommateurs. Cela est fini, puisque la codification est devenue obligatoire. Le pays veut ainsi, intégrer le marché mondial, avec une offre de produits portant le label « made in Algeria. Toutefois, l'implication de l'ensemble des secteurs dans cette démarche est fortement souhaitée par GS1 Algérie. Elle devrait permettre de mettre de l'ordre dans un marché qui manque actuellement de sérieux et de maturité. Il est évident que sans dynamisme en matière de codification, il n'y aura pas d'impulsion suffisante pour le développement de la logistique. Certains experts soulignent qu'il existe des entreprises qui utilisent même des codes à barre étrangers, croyant que cela leur permettrait de mieux se vendre et de mieux vendre leurs produits. Ils regrettent que l'étiquette code à barres soit restée une simple action volontariste, n'ayant aucun caractère obligatoire. Par ailleurs, d'autres experts mettent l'accent sur le rôle des plateformes logistiques et de la manière dont il faut les développer, à l'ère de l'Internet. GS1 Algérie est un organisme mondial actif dans le domaine de la normalisation des méthodes de codage utilisées dans la chaîne logistique. C'est cet organisme qui est habilité à délivrer le code à barres aux entreprises. GS1 tente de mettre en lumière les bonnes pratiques en matière de codification et de traçabilité des produits. Il explique comment on pourrait traiter les contrôles qualité d'un bout à l'autre de la chaîne logistique dans l'objectif d'assurer la sécurité des consommateurs. Cela est d'autant plus important étant donné le fait que le pays ne dispose pas d'un système assez poussé en ce qui concerne étiquetage.

Youcef S.

CRÉER UNE DYNAMIQUE DE COOPÉRATION ENTRE ÉCOSYSTÈMES D'INNOVATION

Les start-up africaines à l'heure d'Alger

Les travaux de la première édition de la conférence africaine des startups, organisée par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, sous le Haut Patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont débuté hier à Alger (CIC). L'ouverture des travaux a été présidée par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, en présence de plusieurs membres du gouvernement, d'ambassadeurs de pays africains, et de représentants de différentes entreprises et organisations professionnelles. Cette rencontre internationale, qui se tient avec la participation de responsables et experts dans l'entrepreneuriat et l'innovation venant de plusieurs pays africains dont l'Angola, le Kenya, la Namibie, le Zimbabwe, le Niger, le Soudan, l'Ouganda, le Tchad, la Tunisie, le Cap vert, la Côte d'ivoire, l'Afrique du Sud, le Mozambique, la Mauritanie, le Sierra Leone et le Burkina Faso, vise à renforcer le rôle des startups en Afrique et à booster leur contribution au développement économique, en favorisant l'accès aux sources de financement régionales. Lors de cette conférence de deux jours, se tiendra une réunion des ministres africains en charge de l'Innovation et les startups afin de dégager une feuille de route permettant d'instaurer une dynamique de coopération entre écosystèmes d'innovation dans le continent africain. Une exposition sur les startups africaines de même que des panels de débats autour de problématiques rencontrées par les jeunes africains innovateurs seront aussi au menu du Forum. Cette exposition, inaugurée par M. Benabderrahmane peu avant l'ouverture du Forum, regroupe une vingtaine de startups dont huit algériennes et douze (12) venant de différents pays africains et qui participent dans le cadre de l'incubateur" Incube me". Elles représentent les secteurs des services informatiques, financiers, le commerce électronique, l'enseignement, le transport et l'industrie. En marge de la conférence, se tiennent aussi les travaux d'un boot-camp qui regroupe des étudiants et des diplômés pour débattre des problématiques liées au développement durable et de l'emploi.

APS

ALGÉRIE-CHINE

Pour une coopération plus accrue

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, et le président de la Commission nationale du développement et de la réforme en Chine, He Lifeng, ont signé par visioconférence, le "Plan exécutif pour la concrétisation conjointe de l'initiative de la Ceinture et de la Route" et du "Plan triennal de coopération dans des domaines clés 2022-2024", entre l'Algérie et la Chine, a indiqué un communiqué du ministère, rendu public hier. Cette signature intervient dans " le cadre de la consolidation du partenariat stratégique global en cours entre l'Algérie et la République populaire de Chine et du renforcement des relations historiques entre les deux pays amis dans divers domaines", ajoute la même source. Selon le communiqué, "le Plan exécutif pour la concrétisation conjointe de l'Initiative de la Ceinture et de la Route se veut un autre jalon pour approfondir la coopération dans le cadre de l'Initiative de "la Ceinture et de la Route" à laquelle l'Algérie a adhéré en 2018. Concernant le Plan triennal de coopération dans des domaines clés 2022-2024, il s'agit d'un autre mécanisme pratique parmi les mécanismes bilatéraux à même de développer la coopération dans les principaux domaines économiques prioritaires dans la politique de développement des deux parties". La signature de ces deux documents importants intervient après la signature par les deux parties, le 8 novembre dernier, du 2e Plan quinquennal de coopération stratégique globale 2022-2026, en concrétisation de la volonté commune renouvelée et forte du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue chinois, M. Xi Jinping, "en vue d'impulser un nouveau souffle au partenariat bilatéral, ce qui permettra de réaliser davantage de progrès et de prospérité et de renforcer le développement économique et social durable, au service des deux peuples amis", lit-on dans le communiqué. "La signature de ces textes juridiques importants qui intervient peu avant la tenue de la première session du Sommet sino-arabe, confirme la volonté commune des deux pays de voir la coopération algéro-chinoise contribuer à la consolidation de la coopération entre le monde arabe et la République populaire de Chine, pour construire un avenir prometteur", conclut le communiqué.

R.N.

RÉSISTANCE DE LAGHOUAT

Une source de patriotisme et le centre du soulèvement populaire

La résistance de Laghouat "est une source pure du patriotisme et le centre des résistances populaires successives" menées dans le Sahara algérien contre le colonialisme français, a déclaré dimanche à Laghouat le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, à l'ouverture d'une conférence commémorant le 170e anniversaire de cette résistance historique.

"La résistance de Laghouat est une source pure du patriotisme et le centre des résistances populaires qui s'étaient succédé dans le Sahara algérien contre la mainmise des colons français et contre leur occupation du pays et était, de par ses héros, un exemple d'attachement à la terre et sa défense, et un bastion des valeurs authentiques ", a souligné le ministre à l'ouverture de la conférence nationale sur la résistance de Laghouat.

Laid Rebiga a affirmé que la résistance de Laghouat "est l'une des plus longues résistances menées par le peuple algérien", qualifiant l'invasion de la ville "des plus abominables crimes que le monde ait jamais vécus auparavant".

"Les innocents enfants de l'Algérie étaient abasourdis par les armes de la mort méconnues utilisées (contre la population) n'épargnant pas un pouce de notre terre sacrée", a-t-il relevé.

"L'invasion de Laghouat constitue un acte odieux ayant coûté la vie aux deux tiers de la population locale", a déploré le ministre, affirmant que "le recueillement d'aujourd'hui est une occasion pour se remémorer le long parcours combattant de la résistance nationale contre le colonialisme français et ses plans et desseins visant à mettre la main sur le territoire algérien et exterminer ses hommes".

"La résistance nationale dans ces régions a été un important maillon dans la lutte continue du peuple algérien", a souligné le ministre, ajoutant que "les vaillants résistants, dont Benacer Benchohra, constituaient une rarissime école de Djihad, concrétisant la pureté (du patriotisme), la loyauté et la fermeté dans les positions (population)".

"Nos valeureux aïeux étaient déterminés, de par leur haut degré de patriotisme, à faire face à la soldatesque française et mettre en échec les desseins coloniaux multiformes", a affirmé M. Rebiga, plaidant, à cette occasion, pour conférer la dimension scientifique aux questions historiques.

Mettant en exergue l'importance que revêt l'organisation de pareilles rencontres, notamment dans l'approfondissement des recherches universitaires sur ces volets de l'histoire de l'Algérie, le ministre des Moudjahidine et Ayants droit a fait part de l'organisation, en perspective, d'un colloque sur "le rôle des zaouïas et les résistances populaires dans la préservation des composantes de la personnalité nationale", à organiser en coordination avec les différents secteurs et institutions concernés.

Cette conférence qui a eu pour cadre l'amphithéâtre "Moudjahid Mohamed-Soufi" à l'université Ammar-Thelidji de Laghouat a été intrinsèquement examinée dans ses différents volets sociologique, historique et réglementaire, a indiqué le président de la conférence, Aïssa Bougrine.

L'intervenant a souligné, à ce titre, que "les massacres perpétrés dans la région de Laghouat ont été amplement et longuement décrits par diverses sources à travers des témoignages matériels tangibles, des documents, archives et mémoires (des universitaires)", ajoutant que "les détails de ce carnage demeurent en quête de recherches approfondies en vue de dévoiler la vérité et veiller à son enregistrement historique comme première région ayant été bombardée de pareille arme destructrice méconnue auparavant".

Pour sa part, le recteur de l'université de Laghouat, Djamel Benbartal, a souligné que cette conférence "tend à braquer la lumière sur le volume effarant du carnage perpétré contre la population laghouatie et montrer la vérité sur la nature des armes chimiques utilisées, en tant que premier essai militaire, de ce type d'armes de destruction massive, dévoiler les lourdes répercussions et effets engendrés par ces crimes coloniaux perpétrés contre la région et sa population".

Organisée dans le cadre de la commémoration de la résistance de Laghouat sous le signe "Fidélité à la mémoire... Consécration de l'unité nationale et resserrement des rangs", cette rencontre a également permis de mettre en valeur la résistance de la population de Laghouat et leur détermination à défendre leur région, de criminaliser le colonialisme français pour reconnaître ses crimes et présenter ses excuses au peuple algérien sans défense.

KHENCHELA

Les combats d'Aouchaaoua, une des grandes batailles de la Wilaya1

La bataille d'Aouchaaoua, dans la commune d'El Mehmel (Khenchela), fut l'un des plus importants engagements livrés par l'Armée de libération nationale (ALN) en 1957, dans la Wilaya1 historique, infligeant à l'ennemi de lourdes pertes en hommes et matériels.

Selon le moudjahid Bachir Laayour, dont le témoignage est conservé au secrétariat de l'Organisation nationale des moudjahidine de Khenchela, la bataille a débuté vers 3H de l'après-midi, le 5 décembre 1957. Les combats se sont poursuivis jusqu'à une heure tardive de la nuit, lorsque les moudjahidine ont décidé, devant la supériorité incomparable en hommes et en armement de l'ennemi, de se replier après la prise en otage de leur chef, Saad Boussaha.

D'après le récit du moudjahid Laayour, les forces colonialistes stationnées à Mahmel ont eu vent de la présence d'une unité de combat de l'ALN comptant plus de 70 djounoud, composés de trois groupes, au douar Khelafna où ils ont fait une halte pour se reposer et se restaurer.

L'ennemi n'allait pas tarder à encercler les lieux, appuyé par l'artillerie, les hélicoptères et les avions, en plus de renforts acheminés rapidement des postes de Tazougaght, Babar et Zoui.

Le document rapporte que les djounoud de l'ALN, avertis de la venue des soldats français, ont tenté de se retirer des zones habitées, mais l'ennemi a été plus rapide, l'encerclement des résistants eut lieu à Aouchaaoua et les moudjahidine n'ont eu d'autre choix que de livrer bataille sous le commandement de Saad Bousaha et son lieutenant Larbi Charrab qui ont positionné les combattants et donné l'ordre de repousser les assauts de l'ennemi en surnombre, doté d'armes et de matériels d'une puissance infernale.

La bataille d'Aouchaaoua s'est poursuivie de longues heures au rythme de percées et de replis répétés. Elle gagna en intensité avec les renforts ennemis supplémentaires venus du centre-ville de Khenchela prêter main-forte à une armada dont la puissance de feu était déjà surdimensionnée.

Rompus aux techniques du combat inégal, les chefs de l'ALN veillaient en priorité à éviter les pertes, en attendant la nuit pour organiser le repli après la mort au combat de 14 moudjahidine, dont Maalem Hocine, Khiari Sebti, Bilal Abdelaziz, Mourad Mohamed Laid, Cherrab Abdelhafid et d'autres encore, en plus de la prise en otage de 5 moudjahidine dont Chitour Chaabane, Ghogal Djamel, Chaabi Othmane et Chett Chafaai.

Le récit de la bataille d'Aouchaaoua ajoute que parmi les moudjahidine pris en otage par l'ennemi, figurait le commandant de l'unité de l'ALN, Saad Bousaha dit "El Chaïb" qui sera torturé lors de son interrogatoire durant lequel il refusera de livrer des informations sur les maquis.

APS

CONSTANTINE

Les lauréats du prix Cheikh Abdelhamid Ben Badis distingués

Les lauréats du concours de la 11e édition du prix Cheikh Abdelhamid Ben Badis (1889-1940) ont été distingués avant-hier au siège de la wilaya de Constantine en présence des autorités locales, d'intellectuels et des recteurs des quatre universités de la wilaya. Lazaâr Hadjira Oumeima a reçu le prix de la meilleure application numérique intitulé "Ma ville", tandis que Hatim Benkehoul, journaliste au quotidien Ennasr, a décroché le prix de la meilleure œuvre journalistique. Brahim Kar Ali et Abdelouahab Bouchena se sont partagés, ex aequo, le prix de la meilleure œuvre littéraire. Le prix de la meilleure œuvre artistique a été attribué au plasticien Abderrahmane Hamlaoui, celui de l'architecture à Mina Djeghbelou et celui de la meilleure start-up à Benassaker Sara-Yasmine. Deux cents (200) candidats ont participé à ce concours, organisé à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Cheikh Benbadis (4 décembre 1889) à l'initiative de l'APW et sous l'égide du wali. La valeur des prix attribués oscille entre 70.000 et 150.000 DA. Selon les organisateurs, l'objectif du concours est de mettre en exergue les aspects culturels et civilisationnels de la ville de Constantine à travers des œuvres créatives. Une commission de spécialistes a assuré l'évaluation des œuvres candidates, conformément à des critères objectifs dont le respect des constantes et de l'identité nationale. L'occasion a été marquée par l'inauguration du siège de la Fondation Cheikh Abdelhamid Ben Badis à l'avenue Larbi-Ben-M'hidi, au centre-ville de Constantine, après une opération d'aménagement lancée par les autorités locales.

R. R.

LES MULTINATIONALES "PHAGOCYTENT"

10 firmes détiennent le pouvoir illimité d

L'oligopole agro-alimentaire mondial se traduit par un pouvoir de marché considérable d'une quarantaine d'entreprises qui produisent, transforment ou distribuent. Un modèle alternatif doit se fonder sur la proximité.

Le système alimentaire, c'est-à-dire « la façon dont les hommes s'organisent pour produire, distribuer et consommer leur nourriture », selon la définition de Louis Malassis1, est né il y a 500 millénaires. avec « l'invention » du feu qui a créé l'acte éminemment social de cuisiner des aliments. Il a ensuite franchi une étape radicale avec la production agricole, voilà dix mille ans, en divers points de la terre, en particulier entre Tigre et Euphrate. Après la révolution industrielle qui a touché le système alimentaire au xixe siècle, de nombreuses innovations technologiques ont entraîné une profonde mutation dans les décennies qui ont suivi la seconde guerre mondiale (informatique, biotechnologies, traitements thermiques des aliments, etc.), provoquant un développement de l'économie de marché et d'importants changements socioculturels (croissance démographique, urbanisation, travail féminin, journée continue). Tous ces facteurs conjugués ont abouti à la constitution de ce que nous appelons le modèle alimentaire agro-industriel tertiarisé (Mait). En effet, le prix moyen des aliments est constitué aujourd'hui de 20 % de matières premières agricoles, de 30 % de transformation industrielle et de 50 % de services et de marges dans les pays à haut revenu.

-UN MODÈLE DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION DE MASSE

Le modèle Mait peut se caractériser par son intensification, sa spécialisation, sa globalisation et sa financiarisation. Il résulte d'un double mouvement, en apparence paradoxal : une concentration au stade de la production et de la vente, un individualisme dans le domaine de la consommation. Il relève du capitalisme contemporain en tant que forme générale d'organisation de la société. On observe un « formatage » des individus et de leurs désirs par un univers marchand piloté par des grandes firmes dont la prospérité dépend de l'homogénéisation des comportements des clients2. Ces firmes visent une standardisation des produits dans un modèle de production de masse. La généralisation du monde marchand s'étend à toutes les activités humaines, y compris l'alimentation, et emplit ainsi tout l'espace-temps du consommateur. On assiste à l'émergence d'une « fabrique du consentement » qui vient renforcer le modèle de production dominant3. Le mouvement de concentration des entreprises, à tous les niveaux du système alimentaire, est à l'oeuvre depuis environ un siècle. Il a donné naissance à un oligopole « à franges » dominé par de très puissantes firmes multinationales. Cette structure duale s'explique par la nature même de l'activité de production alimentaire, encore largement fondée sur des entreprises familiales et artisanales au sein du socle constitué par l'agriculture et l'industrie alimentaire et d'un des deux canaux de commercialisation, la restauration, qui fournissent à eux trois de gros bataillons de micro-entreprises. Il y a coexistence de TPE/PME et de très grandes firmes transnationales dans ces trois secteurs. Les mécanismes d'offre font que la concentration s'opère principalement au sein du groupe des leaders et laissent des interstices aux petits, parmi lesquels on assiste à d'importants renouvellements.

Au niveau mondial, la tendance à la concentration s'accélère dans le contexte de croissance économique élevée des pays émergents qui ont adopté le modèle de l'économie de marché et élargi son domaine.

C'est incontestablement en amont du système alimentaire, dans la production de semences, de substances phyto et zoosanitaires, d'engrais chimiques et de matériel agricole que la concentration est la plus élevée. Les firmes dominantes sont de puissants groupes chimiques, pharmaceutiques et mécaniques. Une telle concentration pose de lourds problèmes pour le modèle technologique et le modèle d'affaires adopté, comme le montrent le dossier des Ogm et les critiques virulentes adressées au groupe Monsanto. En effet, l'agrofourniture conditionne étroitement la configuration de l'agriculture et, au-delà, de l'ensemble du système alimentaire à travers la question de la qualité et de la traçabilité des aliments.

L'agriculture reste un secteur très atomisé : près de 500 millions d'exploitations dans le monde font vivre (souvent très mal) près de la moitié de la population mondiale. Au début de l'étape agro-industrielle du système alimentaire, on a pu observer un mouvement d'intégration de la production agricole par de grandes firmes agro-alimentaires (par exemple dans le secteur des fruits tropicaux – ananas et banane – avec Dole, Del Monte, United Fruit). Ce phénomène est relancé avec l'expansion de l'agribusiness, modèle de production industrialisée à grande échelle, inventé au milieu du xxe siècle aux États-Unis, avec aujourd'hui le soja en Argentine et au Brésil, l'huile de palme en Malaisie, les céréales, les légumes ou le lait en Russie et probablement demain en Ukraine. Les capitaux proviennent soit de l'industrie agro-alimentaire (IAA) – ADM, Cargill, Conagra, Tyson –, soit d'autres secteurs (Benetton posséderait près d'un million d'hectares en Argentine), y compris les fonds d'investissement souverains ou privés, attirés par la hausse des prix alimentaires. Là encore, si les résultats en termes de volumes et de marges sont indéniables, de nombreux et difficiles problèmes se posent, tant au niveau social (pauvreté, exclusion) qu'au sujet de la nature et des externalités du modèle de production.

L'industrie agro-alimentaire se situe au premier plan de l'industrie manufacturière dans de nombreux pays. À l'échelon de la planète, elle est loin devant l'automobile ou l'électronique. Elle rassemble près de 600000 entreprises. Les cent premières firmes multinationales réalisaient en 2005 environ le tiers du chiffre d'affaires (CA) de l'industrie agro-alimentaire mondiale et les 15 leaders 19 %. Ce chiffre peut paraître modeste, mais si l'on considère les secteurs les plus avancés du point de vue de la technologie

et du marketing, comme les produits laitiers ultra-frais, les huiles de table, le sucre, les boissons non alcoolisées, les produits de grignotage, l'oligopole se réduit à une poignée de firmes qui contrôlent entre les deux tiers et les trois-quarts du marché. Le taux de concentration est augmenté par la fabrication sous marques de distributeurs. Le profil des dix premières firmes agro-alimentaires mondiales témoigne de leur taille et de leur pouvoir économique considérable : en 2007, avec 119000 employés, en moyenne, chacune de ces entreprises réalisait près de 47 milliards de $ de CA et un résultat net d'environ 3,7 milliards de dollars. À titre de comparaison, la première entreprise française, Danone, occupe le 12e rang, avec 17 milliards de $ de CA (5 fois moins que Nestlé, le numéro un) et 1,9 milliard de $ de profit (six fois moins que Nestlé).

C'est dans la grande distribution que l'on trouve désormais les firmes les plus importantes tous secteurs confondus. Wal-Mart Stores est devenu au début des années 2000 la plus grande firme mondiale, supplantant les pétroliers et les fabricants d'automobiles. Elle a réalisé, en 2007, un CA colossal de près de 380 milliards de $ et un résultat net de plus de 12 milliards, avec deux millions de salariés (tous ces indicateurs ont doublé dans les huit dernières années). Le numéro deux du secteur est Carrefour, environ 3,5 fois plus « petite » que Wal-Mart. On trouve ensuite le britannique Tesco et l'allemand Metro. À côté de ces puissants distributeurs se placent les chaînes internationales de restauration privée (Mac Donalds) et collective (le français Sodexo, leader mondial des services alimentaires et son challenger l'anglais Compass). Les entreprises de la grande distribution et de la restauration possèdent des dizaines de milliers de points de vente dans le monde entier qui contribuent à l'uniformisation de la consommation et du style de vie évoquée ci-dessus. Ces firmes pèsent en outre sur les filières de production par leur puissance d'achat, renforcée par des super-centrales et des plateformes électroniques de marché communes. Leur essor très rapide depuis le milieu des années 1990 dans les pays en développement est le premier facteur de la mondialisation du système alimentaire.

Au total, le système alimentaire mondial est dominé par une quarantaine de très grandes firmes multinationales appartenant à deux exceptions près au club des 500 premières entreprises industrielles et de services. Ces firmes se répartissent de façon à peu près équilibrée en nombre entre l'agrofourniture, l'industrie agro-alimentaire et la distribution/restauration.

Leurs profits, de l'ordre de 40 à 60 milliards de $ par an, sont largement supérieurs aux valeurs ajoutées de l'ensemble des filières agro-alimentaires dans de nombreux pays de la planète (en France, au Brésil et en Chine, la valeur ajoutée de l'IAA se situe entre 35 et 45 milliards de $). Les marges globales constituent le levier stratégique de ces firmes. Leur importance et leur croissance confèrent à cet oligopole la maîtrise progressive du système alimentaire marchand dans tous les pays où il est présent.

L'oligopole dominant du système alimentaire mondial en 2007

Nombre d'entreprises Sous-secteur 11 Agrofourniture 14 Distribution et restauration 40 Total

Chiffres d'affaires cumulés 372 567 999 1938 Part de marché mondial 50 % 19 % 20 % Résultats nets cumulés 59 49 34 142 Résultat net / CA 16 % 9% 3% 7%

(Source : CNN, 2008, Fortune Global 500 and 1000, the July 21, 2008 issue; sommes en milliards de dollars US)Les choix stratégiques de l'oligopole alimentaire restent influencés par les pays d'origine des g
ment la suprématie
avec 15 firmes sur
Unis, 9 pour le F
pour le Canada et,
mesure, européenn
entreprises allema
2 belges et 2 helvét
deux phénomènes
fier cette géograph
fonds d'investiss
anglo-américains,
tiques), et la consti
tionales en Chine, e
ne, au Brésil et au M

DES OBJECTIFS CONTRADICTO

Les stratégies des
aujourd'hui de de
ment contradictoir
objectifs des prop
naires (shareholde
ceux des parties pr
ders), c'est-à-dire
entreprises, les clie
le et les pouvoirs p
Pour les actionna
maximiser le reto
ment à court terme
l'action à moyen o
temps sont différe
d'actionnaire : quel
fonds d'investisse
quelques années
fondatrices ou les
viduels. On observ
une opposition str
deux catégories d'
la mise sur le marc
fraction croissant
entreprises condui
gression de la rech
bilité maximum à
évolution pose de
blèmes dans le sys
qui assure une fo
l'économie, et do
s'inscrit dans la du
C'est une facette
mentaire dont on p
Les objectifs des
différents de ceux
peu convergents e
on peut les inscri
général du dévelo
(équité, respect de
compétitivité et go
pative). Les salarié
liorer leurs condit
leur rémunération
semble du système
observe un creuser
les gains des plus
celui des autres cat
nel.

Toutefois, l'analys
niveau moyen des
matériel du trava
dans les très grand
les entreprises de
Les clients attende
port qualité/prix,
tés à de vives haus
deux ans. Les con
aussi de plus en p
qualité sanitaire d
mode de fabricati
(traçabilité).

La société civil
citoyens) se montr
les mêmes question
gouvernance, et d
transparence et un
part des grandes fi
nements louvoient

' LE SYSTÈME ALIMENTAIRE DU MONDE

le décider de la nourriture de l'humanité

groupes qui confir-
anglo-américaine,
40 pour les États-
Royaume-Uni, une
dans une moindre
ne continentale (7
ndes, 4 françaises,
iques). Cependant,
récents vont modi-
ie : la montée des
ements (surtout
arabes et asia-
tution de multina-
n Inde, en Argenti-
Mexique.

S
OIRES

firmes dépendent
ux forces double-
res, d'une part les
priétaires action-
ers), d'autre part
enantes (stakehol-
les salariés des
nts, la société civi-
ublics.

aires, il s'agit de
ur sur investisse-
et la plus-value de
u long terme. Les
ents selon le type
ques mois pour les
ement spéculatifs,
pour les familles
investisseurs indi-
e de plus en plus
atégique entre ces
actionnaires. Mais
hé financier d'une
e du capital des
t à une forte pro-
erche d'une renta-
court terme. Cette
redoutables pro-
stème alimentaire,
nction vitale dans
nt la satisfaction
rée et la stabilité.
de la sécurité ali-
parle peu.

stakeholders sont
des actionnaires et
ntre eux, même si

ire dans le cadre
oppement durable
e l'environnement,
uvernance partici-
es souhaitent amé-
tions de travail et
n. Or, dans l'en-
e alimentaire, on
ment abyssal entre
hauts dirigeants et
égories de person-

e montre que le
salaires et le cadre
il sont meilleurs
es firmes que dans
plus faible taille.
nt le meilleur rap-
r ils sont confron-
ses de prix depuis
nsommateurs sont
plus sensibles à la
es produits, à leur
on, à leur origine

le (associations,
re préoccupée par
ns et par celle de la
énonce une faible
e hégémonie de la
rmes. Les gouver-
entre des objectifs

économiques qui les rapprochent de celles-ci et les autres objectifs du développement durable qui les en éloignent. Cependant, les nombreux et puissants lobbies à l'oeuvre dans le système alimentaire ralentissent les décisions ou les font pencher vers les plus forts. Finalement, le pilotage des filières est exercé de façon croissante à travers un leadership des multinationales, soit directement par leur potentiel de production et de vente, soit à travers le contrôle de dispositifs institutionnels privés ou publics (instances professionnelles, création de normes).

DES RESSOURCES TRÈS STRATÉGIQUES

Les firmes mobilisent trois sortes de ressources stratégiques : le portefeuille de produits, la localisation des activités, l'organisation et le management.

Le portefeuille de produits des multinationales tend à se simplifier (recentrage sur le métier) et à se sophistiquer (différenciation matérielle ou symbolique). Le mouvement de recentrage des actifs des firmes sur un petit nombre de secteurs, imposé par les exigences de rentabilité des actionnaires, concerne l'ensemble du système alimentaire. En amont, les entreprises de la chimie se spécialisent selon les compétences requises et les marchés, en trois catégories : semenciers, désormais très liés aux biotechnologies (ex. Monsanto, Adventis, Limagrain, Sakata), la santé végétale et animale, relevant de la chimie fine (ex. Syngenta, Bayer), les engrais rattachés à la chimie lourde. Il existe encore une incertitude sur la future configuration des firmes de l'agrofourniture (intégration entre biotechnologie et chimie fine ou séparation?). Dans l'agro-alimentaire, on est passé des conglomérats des années 70 à une spécialisation sur un petit nombre de branches : Danone s'est délesté de la bière, de la confiserie et des pâtes, puis des biscuits, pour se concentrer sur les produits laitiers ultra-frais et l'eau embouteillée. Une autre évolution se dessine avec une spécialisation de certaines firmes dans la fabrication de produits de base peu différenciés et d'autres dans et marketing. L'assemblage de produits sophistiqués et le marketing. Les leaders (Nestlé, Kraft, Danone, Unilever) sont dans cette deuxième orientation. Ces multinationales axent désormais leurs stratégies-produits sur l'argument santé/forme et développent en conséquence des produits à connotation prophylactique (en intégrant des probiotiques, oméga 3, etc.), que nous qualifions de « médicalisation des aliments ». Simultanément, les firmes agro-alimentaires qui ont une très forte expertise marketing sont à l'affût des arguments séduisant le consommateur. Après les crises alimentaires du milieu des années 90, elles se sont emparées du concept de terroir, suivant l'exemple de la grande distribution6. Les thèmes des produits biologiques ou du commerce équitable sont mobilisés aussi par les services marketing. L'intensité de la communication publicitaire dans les médias (22 milliards de $ dépensés en 2006 par les plus grandes entreprises du secteur) ou sur les emballages est exacerbée par l'environnement concurrentiel et pose des questions quand le niveau d'incitation peut perturber les choix des consommateurs. Le deuxième levier stratégique des entreprises est la décision de localisation. Les 100 premiers groupes mondiaux de l'agro-alimentaire (Carrefour, par exemple, a développé une marque de distribution évoquant ce concept, Reflets de France.) sont présents à travers près de 8 000 filiales étrangères dans environ 120 pays. Leur géostratégie a toujours été d'anticiper ou d'accompagner la hausse du pouvoir d'achat dans les pays d'implantation, dès lors que la population concernée atteint une taille suffisante. En effet, les entreprises interviennent surtout sur des marchés démographiques solvables. Le pays d'implantation des filiales de fabrication doit apporter un avantage comparatif en termes de coût des ressources et d'infrastructures. Ces deux considérations, associées à la stagnation de la demande alimentaire dans les pays à haut revenu d'où les multinationales sont originaires, expliquent les deux vagues d'investissement récentes : en Europe centrale et orientale, puis en Asie. La question la plus redoutable est ici celle de la délocalisation des unités industrielles en fonction des avantages concurrentiels, qui peut souvent entraîner celle des bassins d'approvisionnement agricole. On le voit bien à l'échelle de l'Europe, avec la concentration des usines dans la plupart des secteurs (sucre, lait, viande, fruits et légumes) qui marginalisent certaines zones de production de matières premières. Dernier instrument stratégique utilisé, l'organisation et le type de management. Depuis quelques années, un phénomène nouveau se développe, la répartition à travers le monde, selon les critères coûts/avantages, des activités fonctionnelles des grandes firmes, c'est-à-dire des services de recherche, de gestion des ressources humaines, d'informatique et de finance. Les sièges sociaux maigrissent, les tâches sont éclatées dans le monde. La concentration des informations stratégiques au sommet considérable permet le pilotage de dizaines de milliers de salariés présents sur différents sites. Nous sommes donc bien en présence, dans le système alimentaire, comme dans la plupart des autres secteurs économiques, de firmes globales. Finalement, on observe un processus cumulatif, voire exponentiel, de constitution d'un énorme pouvoir de marché entre les mains des multinationales. Ce pouvoir, qui relève de la sphère privée, est souvent comparable sinon supérieur à celui des institutions publiques. Cette gouvernance mixte est très performante en termes de création de valeur économique globale (dont une des manifestations est la croissance des chiffres d'affaires sectoriels), mais induit d'énormes disparités au sein des multinationales entre 1997 et 2003 », Agrodata, Working Paper UMR Moisa, Montpellier, firmes elles-mêmes, entre stakeholders, entre grandes et petites entreprises, entre régions d'un pays et entre pays. Surtout, elle ne parvient pas à juguler le fléau de la faim et des carences alimentaires et elle est source de redoutables maladies qui prennent l'allure de pandémies (obésité, diabète, maladies cardio-vasculaires, cancers). La nourriture n'est pas une marchandise comme une autre. On peut (et on doit) s'interroger sur la faisabilité et les conséquences d'une généralisation du modèle agro-industriel tertiarisé à l'ensemble de la planète, dans la double perspective d'une augmentation de la population mondiale de 50 % à l'horizon 2050 et des contraintes issues du développement durable. À côté de ce modèle basé sur l'envergure, la prospective incite à imaginer un scénario alternatif fondé sur la proximité.

Jean-Louis Rastoin/C.E.R.A.S

BURKINA FASO/LUTTE CONTRE LE TERRORISME :

Le gouvernement souhaite un "engagement plus ferme" de la Chine

La Chine a promis de livrer du matériel militaire au Burkina Faso, pour l'aider dans sa lutte contre le terrorisme, selon l'ambassadeur de la Chine.

Le Premier ministre de la Transition du Burkina Faso Apollinaire Joachimson Kyelem de Tambela, a souhaité vendredi, un engagement plus ferme de la Chine pour appuyer le pays dans la lutte contre le terrorisme, à travers notamment la fourniture d'armements. Le chef du gouvernement burkinabè a fait cette déclaration lors d'une audience accordée vendredi, à l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Burkina Faso, Lu Shan, selon un communiqué de la Primature publié samedi.

Au cours de cet entretien, le chef du gouvernement burkinabè a exposé à son hôte, les domaines de coopération où il souhaite une intervention de la Chine, selon la même source qui souligne que Kyelem de Tambela, a déclaré : "Nous voulons nous développer par nos propres moyens, mais nous sommes limités sur les plans technique et financier".

Le premier domaine, qu'il a qualifié de "problème sérieux" est celui de la lutte contre le terrorisme et selon lui, la participation de la Chine dans le domaine militaire, "pourrait se traduire par la fourniture d'armements, en vue d'appuyer l'armée burkinabè".

Dans le secteur agricole, le Premier ministre a souhaité de la Chine, la construction d'usines, afin de relever les défis de la conservation et de la transformation des matières premières. "Nous produisons beaucoup d'or, mais notre or est vendu à l'état brut à l'étranger. La Chine peut nous aider à raffiner notre or sur place. Il en est de même pour la production du coton, où la Chine peut implanter des industries, afin de transformer notre coton sur place", a-t-il souligné. Kyelem de Tambela a également appelé au lancement d'un vol direct Pékin-Ouagadougou. "Ce sont autant de domaines dans lesquels la Chine peut contribuer. Elle a les moyens et les techniques nécessaires pour cela. Nous pensons que ce n'est pas au-delà des capacités de la Chine", a soutenu le Chef du gouvernement.

Répondant à ces doléances, le diplomate chinois a déclaré que sur le plan militaire, la Chine soutient les actions des autorités burkinabè.

"Selon notre plan, nous allons livrer du matériel militaire au Burkina Faso, pour l'aider dans la lutte contre le terrorisme", a promis l'ambassadeur Lu Shan.

Selon lui, le Burkina Faso est actuellement confronté à beaucoup de défis, "mais nous saluons la résilience du peuple burkinabè".

Confronté à une crise sécuritaire alimentée par des attaques terroristes depuis 2015, le Burkina Faso s'est engagé ces dernières années à diversifier ses partenariats dans le domaine militaire afin d'intensifier la lutte contre le terrorisme. Un choix motivé, notamment, par le rejet grandissant des populations de la présence française sous toutes ses formes.

I.M./avec agence anadolu

À LA CONFÉRENCE DE BERLIN, LA CAUSE SAHRAOUIE A ÉTÉ ENTENDUE ET SOUTENUE PAR TOUS

Tous pour l'indépendance du Sahara occidental

Très large victoire des Sahraouis en terre allemande avec le soutien sans concession des parlementaires du monde entier à la cause juste des Sahraouis, dernier peuple encore colonisé en Afrique. Les participants à la 46e conférence de la Coordination européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO), qui s'est tenue vendredi et samedi à Berlin, ont réaffirmé leur soutien au droit à l'autodétermination pour l'indépendance du Sahara occidental. La conférence, à laquelle ont pris part pas moins de 220 participants, s'est dit "consciente de la particularité du contexte actuel caractérisé par la guerre silencieuse au Sahara occidental, les tensions régionales, la crise énergétique, le changement de position du président du gouvernement espagnol et les procédures en cours devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)".

Dans leur déclaration finale, les participants ont appelé "l'organisation des Nations unies et le Conseil de sécurité à assumer leur responsabilité par l'intermédiaire de la MINURSO (Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental) pour mener le référendum au Sahara occidental comme le prévoient les accords de 1991 et 1997".

Dans le même contexte, l'EUCOCO a également appelé "la Mission onusienne à garantir le respect des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental".

La conférence a, en outre, salué "la résistance du peuple sahraoui (...) dans les territoires occupés du Sahara occidental, tout particulièrement les prisonniers politiques sahraouis". Elle a également salué la position "inébranlable" de l'Union africaine (UA) à l'égard des principes du droit international, en particulier du droit à l'indépendance du peuple sahraoui, comme il ressort de l'arrêt rendu le 22 septembre 2022 par la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples. Par ailleurs, la 46e conférence de l'EUCOCO a appelé "l'Union européenne (UE) dans son ensemble, ainsi que les pays membres à soutenir sans ambiguïté la solution démocratique menant à la décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie en l'Afrique". "Il est inacceptable que le respect des droits de l'Homme soit promu et exigé selon la partie du monde où ils sont violés", ont insisté les participants, dénonçant "une politique à deux poids, deux mesures".

Unir les efforts du mouvement solidaire à travers le monde A ce titre, la conférence a assuré que "les prochains arrêts de la CJUE donneront aux pays de l'UE en particulier et à la communauté internationale en général un rôle décisif dans le conflit du Sahara occidental", relevant que "la neutralité ne peut être une option face à l'occupation". Au cours de leur travail, les participants, en tenant compte du contexte actuel, ont convenu des actions à mener en 2023 et les commissions de suivi de chacun des ateliers ont été renouvelées.

Ces commissions seront chargées de veiller au sein de la Task Force à la mise en oeuvre des décisions prises lors de la conférence dans quatre domaines : politique et information, consolidation de l'Etat sahraoui, ressources naturelles ainsi que droits de l'Homme et territoires occupés. Tout cela dans l'intention de "mener une action globale qui, entre autres objectif, puisse unir les efforts du mouvement solidaire européen avec d'autres mouvements à travers le monde, continuer à soutenir la consolidation de l'Etat sahraoui et les défenseurs des droits de l'Homme dans les territoires occupés et de concevoir une stratégie pour mettre fin à l'exploitation illégale des ressources naturelles au Sahara occidental".

Il s'agit également de "renforcer l'aspect communicatif dans le but de briser le blocage informationnel et médiatique sur le conflit du Sahara occidental et mobiliser les forces démocratiques et les médias, y compris au Maroc".

Enfin, l'EUCOCO a décidé que sa prochaine édition aura lieu à Ivry-sur-Seine, en France.

I.M./avec APS

COORDINATION EUROPÉENNE POUR LE SOUTIEN ET LA SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI :

"Respectons les arrêts de la Cour de justice qui a statué pour le Sahara occidental"

I.M./avec APS

Le président de la Coordination européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO), Pierre Galand, a appelé depuis Berlin au respect du droit international et des décisions de justice émanant des Cours africaine et européenne concernant le Sahara occidental.

S'exprimant en marge de la 46e conférence de l'EUCOCO qui a pris fin samedi dans la capitale allemande, Galand a souligné que l'ambition commune du mouvement de solidarité avec le peuple sahraoui qu'il dirige était de "vivre ensemble dans la sécurité et la coopération".

Pour cela, dit-il, "respectons le droit international, respectons les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) qui a statué que le Sahara occidental est un territoire séparé et distinct du Maroc, et qui a dit clairement que le Sahara occidental a un peuple, a un représentant, le Front Polisario en l'occurrence, et que les Sahraouis doivent disposer de leur sol et leurs ressources. Et respectons aussi le dernier arrêt de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, sur la nécessité de trouver une solution permanente à l'occupation marocaine du Sahara occidental".

Le président de l'EUCOCO a salué "l'esprit de solidarité des Algériens connu à travers l'histoire et qui s'est focalisé aujourd'hui autour du peuple sahraoui et ses droits élémentaires".

Le militant belge rappelle en outre que "la communauté internationale reconnaît l'ensemble des droits indispensables à l'indépendance du peuple sahraoui et son droit de vivre libre dans sa nation qui est le Sahara occidental. Je pense que nous tous, en tant que mouvement de solidarité (international), sommes capables de faire comprendre aux Marocains qu'ils sont sur la mauvaise voie".

"Nous sommes capables de leur expliquer qu'aujourd'hui, leur Etat est en pleine illégalité par rapport à la communauté internationale et que le plan proposé par le Maroc n'est autre qu'un plan d'annexion", a conclu Pierre Galand.

MONDIAL 2022

L'Angleterre bat le Sénégal (3-0) et file en quarts de finale

L'Angleterre a validé avant-hier son ticket pour les quarts de finale de la Coupe du monde 2022 en disposant du Sénégal au stade Al Bayt d'Al Khor sur le score sans appel de 3 buts à 0.

Jordan Henderson, Harry Kane et Bukayo Saka ont marqué les buts de l'équipe anglaise qui a fait preuve de réalisme (4 tirs cadrés pour 3 buts). Asphyxiés dès l'entame de match par des Three Lions qui ont mis le pied sur le ballon sans se procurer d'occasions de scorer, les champions d'Afrique ont été contraints de jouer sur la défensive. Pourtant, ce sont eux qui se sont offerts les deux premières franches occasions de la partie. D'abord Ismaila Sarr à la 22ème minute avec une déviation sur la ligne des 5.5 mètres qui passe au-dessus de la cage de Pickford puis par Boulaye Dia à la 31ème minute. La frappe du gauche de l'avant-centre sénégalais oblige Pickford à un arrêt de grande classe pour préserver sa cage vierge. Les Lions de la Teranga, galvanisés par ces opportunités, se découvrent de plus en plus et se font justement surprendre par les Anglais. Sur une contre-attaque éclair, Jude Bellingham, servi dans la profondeur par Harry Kane, centre pour Jordan Henderson qui débloque le compteur (38ème minute, 1 à 0). Assommés par ce but encaissé dans un temps fort, les champions d'Afrique piétinent et se font encore piéger par le jeu en mouvement des Anglais. Sur un corner sénégalais, les Three Lions remontent vite le ballon. Bellingham transmet à Phil Foden qui dévore l'espace et sert un caviar au capitaine Harry Kane qui déclenche une frappe puissante pour la balle du 2 à 0 (45+2). La messe était dite pour les Lions de la Téranga impuissants au retour des vestiaires de renverser la tendance. Malgré les trois changements opérés à l'entame de la 2ème période, ils ne sont nullement parvenus à trouver le bon tempo face à des adversaires qui ont parfaitement maîtrisé la seconde mi-temps. Sans trop forcer, les Anglais, demi-finalistes du mondial 2018, ont aggravé le score à la 57ème minute. Comme pour les deux premières réalisations, c'est à nouveau à partir d'un centre à ras de terre que les filets d'Edouard Mendy tremblent. Foden bénéficie d'un contre favorable et sert parfaitement Bukayo Saka. L'attaquant d'Arsenal joue en première intention d'une pichenette hors de portée du gardien sénégalais. **R.S.**

MONDIAL 2022

OTTO ADDO DÉMISSIONNE !

Le sélectionneur de l'équipe du Ghana de football, Otto Addo, a annoncé son départ suite à l'élimination en phase de groupes de la Coupe du monde 2022 vendredi contre l'Uruguay (0-2).

Ainsi, le Ghana se retrouve à nouveau sans sélectionneur. Après avoir limogé Milovan Rajevac en janvier suite au fiasco à la CAN-2022, les Black Stars avaient trouvé leur bonheur avec l'intérimaire Otto Addo.

Seulement, comme cela était pressenti depuis des semaines, le technicien a annoncé son départ suite à l'élimination en phase de groupes de la Coupe du monde 2022 vendredi contre l'Uruguay (0-2).

"J'ai toujours dit que si nous nous qualifions pour la Coupe du monde, je démissionnerai après, même si nous étions champions du monde. Ma famille voit notre avenir en Allemagne", a rappelé en conférence de presse celui qui va donc retrouver son rôle d'entraîneur adjoint au Borussia Dortmund.

Le départ de l'ex-international ghanéen va représenter une lourde perte pour son pays. En l'espace de quelques mois, l'homme de 47 ans a en effet repris une sélection au fond du trou, qu'il est parvenu à qualifier pour le Mondial en surprenant en barrage le Nigeria (0-0, 1-1).

Et les quadruples champions d'Afrique ont signé des performances plus qu'honorables au Qatar, avec notamment une victoire contre la Corée du Sud (3-2) qui leur a donné l'espoir de se qualifier pour les 8es de finale jusqu'à la dernière journée.

R.S.

MONDIAL 2022

La France se qualifie en quarts en battant la Pologne (3-1)

La sélection française de football s'est qualifiée facilement en quarts de finale du Mondial Qatar 2022, après avoir disposé, avant-hier après-midi, de son homologue polonaise, par trois buts à un, sur la pelouse du stade Al-Thumama à Doha.

La première mi-temps s'est soldée par un léger avantage (1-0) en faveur des Bleus. L'attaquant français Olivier Giroud a ouvert le score en fin de première période (44'). Le Milanais, qui disputait son 117ème match en sélection, a inscrit son 52ème but avec les Bleus, et battu au passage un record détenu jusqu'ici par l'ancien Gunner, Thierry Henry. Sur une ouverture de Kylian Mbappé dans l'intervalle entre deux défenseurs en pleine surface de réparation, Olivier Giroud, qui n'était pas en position de hors-jeu, se retrouve seul face au gardien de buts polonais, Wojciech Szczęsny, qui n'a rien pu faire face au canonnier français.

Quelques minutes plus tôt, et alors que le score était à zéro partout, et bien que les Français dominaient la rencontre, les Polonais se sont procurés une énorme occasion, la meilleure du match, à la 38ème minute, lorsque la frappe du Napolitain Zielinski, seul au point de penalty, a été repoussée grâce à une excellente parade de Hugo Lloris, auteur d'un arrêt réflexe. Le cuir qui est revenu dans les pieds des attaquants polonais a été sauvé à deux reprises, dont une fois sur la ligne du but grâce à un Raphael Varane, sociétaire des Diables rouges, bien placé et lucide pour contrecarrer le tir de Marcin Kaminski.

En seconde période, et après de multiples occasions ratées, les poulains de Didier Deschamps, qui ont profité des espaces et des boulevards laissés par des Polonais qui tentaient de réagir en se ruant en attaque, ont doublé puis triplé la mise, par le biais de leur coqueluche Kylian Mbappé, auteur de deux joyaux. En effet, à un quart d'heure du terme, et après une contre-attaque ponctuée de trois passes, le Barcelonais Dembélé sert le Parisien Mbappé qui, après avoir fixé un défenseur, décoche un tir des 20 mètres en pleine lucarne du portier de la Juventus Szczęsny, complètement battu. Dans le temps additionnel (90+1), le même Mbappé, servi par Marcus Thuram, incorporé en cours du jeu, a, depuis l'angle gauche de la surface, envoyé une frappe enroulée qui vient se loger dans la lucarne opposée du gardien de la Juventus, un Szczęsny impuissant.

Mbappé inscrit ainsi son cinquième but dans ce Mondial, dont deux doublés.

Il occupe, seul, la tête du classement des buteurs à ce stade de la compétition.

Fait anecdotique. Quelques minutes plus tard, la Pologne parvient à sauver l'honneur en inscrivant un but par l'entremise de son attaquant vedette, Robert Lewandowski, qui a réussi à transformer le pénalty sifflé par l'arbitre du match (90+9)

PROJECTION DU COURT MÉTRAGE DOCUMENTAIRE « THE PALACE », DE JO PRICHARD, AU FICA

L'impact du capitalisme sur la mémoire de la société britannique

Le court métrage documentaire « The Palace », de la Britannique Jo Prichard, a été projeté avant-hier soir, à la salle Ibn Zeydoun (Riadh El Feth), dans le cadre de la compétition du 11e Festival international du cinéma d'Alger (Fica).

Il met en lumière le London Palace Bingo Club, qui a été, durant une décennie, une résidence secondaire pour de nombreuses personnes souffrant de solitude et de pauvreté. Durant 29 minutes les spectateurs sont plongés dans l'impact du capitalisme sur la mémoire de la société britannique, que la réalisatrice raconte à travers l'histoire et le destin d'un lieu connu sous le nom de « Palace Bingo Club » situé dans le vieux Londres. Le film relate l'histoire de Patrick, le gérant de ce club, qui a tenté de sauver ce club très côtoyé par les plus démunis, les malades et les personnes âgées. Un lieu chargé d'histoire et d'espoir, qui rassemble toutes les catégories londoniennes. Les habitués de ce club arrivent deux heures à l'avance tous les jours. Certains cherchent de la nourriture bon marché, d'autres veulent seulement s'amuser, jouer, danser et surtout oublier leurs déboires. En 2020, les autorités britanniques ont décidé de démolir le bâtiment, situé au milieu d'un vaste projet urbain, qui comprend des bâtiments modernes et extravagants. Patrick, le propriétaire, a mis mains et pieds pour empêcher cette décision.

Jo Prichard a filmé les clients de cet endroit. Malgré qu'il soit délabré, il est considéré comme un havre de paix, ou toutes ces personnes s'y retrouvent, telle une famille unie. Il leur a offert de nouveaux amis, des repas chauds et pour certains, il les a même aidés à faire face à la perte de leurs proches. Le centre commercial Elephant & Castle, qui abrite le club de bingo The London Palace, n'est pas luxueux mais les londoniens l'aiment bien. Malheureusement, ce dernier a dû mettre la clef sous la porte laissant ainsi, une mélancolie dans tous les cœurs de ces personnes. Le centre était autrefois l'avenir, un symbole de l'ambition d'après-guerre lorsqu'il a ouvert en grande pompe en 1965, promettant une nouvelle ère de luxe. C'est maintenant un chantier de construction pour un autre avenir, un nouveau centre-ville.

Meriem Djouder

« SILENCE RADIO », DE JULIANA FANJUL

Carmen Aristegui, la voix des sans-voix

Journaliste multiprimée, Carmen Aristegui est l'une des rares voix du Mexique à s'exprimer librement sur les ondes devant des millions d'auditeurs. Elle n'hésite pas à dénoncer des réseaux de corruption au plus haut niveau de l'État et du clergé. Ce que la réalisatrice mexicaine Juliana Fanjul a voulu rapporter dans son documentaire « Silence Radio », qui a été projeté avant-hier soir, à la salle Ibn Zeydoun de Riadh El Feth, dans le cadre de sa compétition au 11e Festival international du cinéma d'Alger. Ce film de 78 minutes raconte la détermination de cette héroïne, qui en raison de pressions politiques et de faux prétextes, est licenciée en mars 2015 avec son équipe de la station de radio MVS. Le lendemain, plus de 200 000 personnes manifestent et signent une

pétition réclamant son retour à l'antenne et la fin de la censure. Malgré cette mobilisation exceptionnelle, la station ne cède pas. Ce documentaire capture le combat déterminé et dangereux de Carmen pour recréer un espace de liberté d'expression et continuer à informer ses auditeurs. Dans un autre pays, cela pourrait être une tâche plus facile, mais au Mexique, où la situation sociale et économique est dominée par les trafiquants de drogue et la corruption politique, Carmen et son équipe trouvent des difficultés. A travers des témoignages, des images d'archives et des extraits des réseaux sociaux, nous suivons Carmen et son équipe dans une vaste enquête en cours, parallèlement à la construction de la nouvelle radio internet. « Radio Silence » nous plonge dans le combat de Carmen Aristegui, une femme habitée d'un courage hors du commun. Une lutte contre la concentration monopolistique des médias, contre un système politique autoritaire et corrompu, le tout dans un climat miné par les menaces et les intimidations constantes des narcotrafiquants. Lors du débat qui a suivi la projection, la réalisatrice Juliana Fanjul a expliqué que la personnalité de Carmen Aristegui est " incroyable. Pendant 4 ans pleins d'événements tragiques, elle n'a montré aucune peur ni hésitation, c'est une femme forte et courageuse dans tous les sens du terme » a-t-elle confié, notant que "l'optimisme pour Aristegui est un devoir moral ». La réalisatrice a aussi rappelé les tragiques drames survenus lorsque des journalistes se font assassiner au Mexique. « Ils ont payé le prix pour leurs dénonciations des pratiques des gangs et des hommes d'affaires corrompus avec la complicité des politiciens », a-t-elle déclaré. Et d'ajouter : « Les cartels ont pris le système politique en otage... La situation est compliquée, et en sortir est encore plus difficile ». **Meriem D.**

LE COURT MÉTRAGE « IL REVIENDRA », DE YOUCEF MAHSAS, PROJETÉ AU FICA

L'espoir dans l'attente...

Le drame de la violence terroriste, perçu par le prisme de l'incertitude, et par le point de vue des rescapés qui ont fait preuve d'une très grande résilience pour pouvoir continuer à vivre normalement, et faire preuve de solidarité pour assister ceux qui en ont le plus besoin à un moment où l'Algérie traversait une des épreuves les plus dramatiques de l'histoire. C'est la manière qu'a choisi le réalisateur Youcef Mahsas pour aborder les années 1990 et les traumatismes qui en résultent.

Dans son court métrage « Il reviendra », il aborde la violence terroriste sans la montrer crûment, à travers l'histoire d'un garçon de huit ans, confié par son père au coiffeur. A peine la coupe de cheveux entamée qu'une forte explosion secoue le quartier. Le père du bambin ne revient pas. Résigné, le coiffeur accueille l'enfant dans son foyer. Chaque jour, le gamin scrute le retour de son père, développant en lui une patience à toute épreuve. De son côté, et suite à l'explosion, le coiffeur, campé par Slimane Benouari, avait pris la décision de baisser rideau et de changer d'activité. Mais l'insistance de l'enfant, l'oblige à ouvrir son salon dans le cas où le père reviendrait. Avec son épouse, interprétée par la talentueuse Souha Oulha, le coiffeur va pratiquement adopter le petit garçon qui, inconsciemment, va l'obliger à continuer sa vie et son activité professionnelle en se trouvant un nouveau combat auquel s'attacher. Des histoires touchantes car humaines et abordant des thématiques sensibles. Les deux réalisateurs, à des degrés différents, racontent les malheurs d'une société sans voile ni détours, avec une note d'espoir. **FICA**

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER

Limbo, long métrage britannique sur le drame des réfugiés syriens en Europe

Le long métrage "Limbo" du réalisateur et scénariste Ben Sharrock (Royaume-Uni), une comédie dramatique qui met en lumière la tragédie des réfugiés syriens en Europe, a été projeté avant-hier soir à Alger.

Réalisée en 2020, cette production cinématographique de 103 minutes, en compétition dans le cadre de la 11ème édition du Festival international du Cinéma d'Alger (FICA), relate l'histoire d'Omar, un jeune musicien syrien, joueur d'Oud, instrument légué par son grand-père, et qui est contraint de se séparer de sa famille et se retrouve coincé sur une petite île de pêcheurs en Ecosse où le demandeur d'asile s'installe provisoirement, en attendant de connaître son sort face à des habitants loufoques et des situations ubuesques.

Campé par l'acteur égypto-britannique Amir El-Masry, Omar vit avec un groupe de demandeurs d'asile venus d'Asie et d'Afrique, sur l'île où il entame, tant bien que mal, son processus d'intégration dans la société britannique, en essayant de s'adapter à la culture et aux valeurs occidentales et en bénéficiant de cours sur les relations sociales dans l'espoir d'obtenir le droit d'asile, malgré la nostalgie qui l'envahit et ses inquiétudes pour sa famille, dispersée en Turquie et en Grande-Bretagne.

L'émotion est à son comble dans ce film qui dépeint la réalité des migrants, en jouant sur les stéréotypes, avec des séquences où le silence règne pour exprimer le vide et la solitude dans laquelle vivent les réfugiés, mêlée au sentiment de colère dissimulée.

APS

Publicité

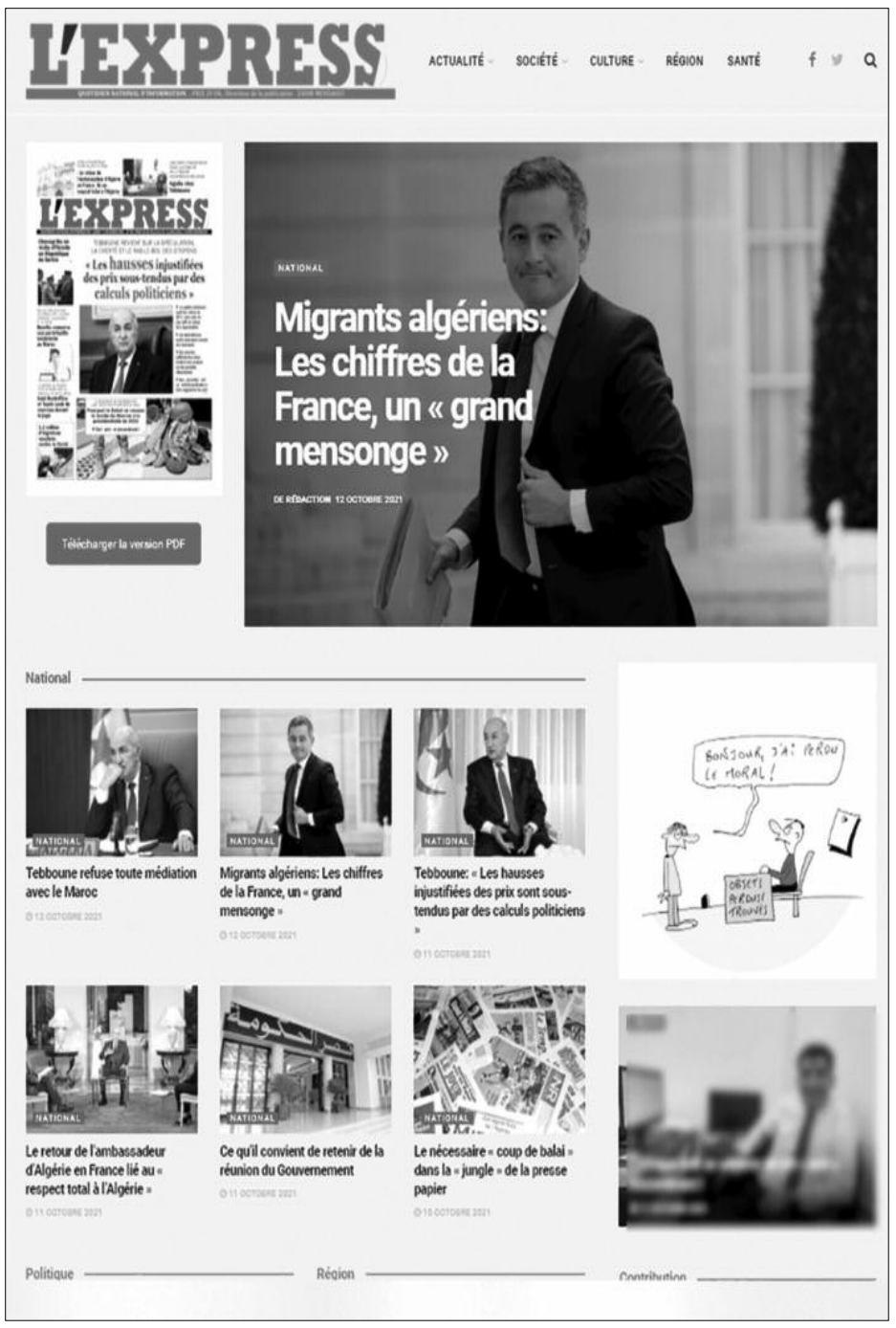
L'EXPRESS
ACTUALITÉ
SOCIÉTÉ
CULTURE
RÉGION
SANTÉ
Télécharger la version PDF
NATIONAL
Migrants algériens: Les chiffres de la France, un « grand mensonge »
National
Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc
Migrants algériens: Les chiffres de la France, un « grand mensonge »
Tebboune: « Les hausses injustifiées des prix sont sous-tendus par des calculs politiciens »
Le retour de l'ambassadeur d'Algérie en France lié au « respect total à l'Algérie »
Ce qu'il convient de retenir de la réunion du Gouvernement
Le nécessaire « coup de balai » dans la « jungle » de la presse papier
Politique
Région
Contribution

L'EXPRESS
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Suivez-nous sur notre page Facebook : l'EXPRESS.DZ
L'express le quotidien
@LexpressAlgerie · Journal
Déjà abonné(e)
Accueil
Avis
Vidéos
Photos
Plus
J'aime déjà
Message
À propos
Voir tout
L'Express s'engage, d'ores et déjà, à accompagner la marche de l'Algérie vers un avenir meilleur et à contribuer de façon efficace aux efforts d'infor...
Afficher la suite
380 personnes aiment ça, dont 3 de vos amis
411 personnes sont abonnées
https://www.lexpressquotidien.dz/
023 70 99 92
Envoyer un message
lexpressquotidien2021@gmail.com
Journal
Suggérer des modifications
Est-ce le numéro de téléphone correct pour cette Page ?
+21323709992
Oui
Je ne suis p...
Non
Photos
Voir tout
L'EXPRESSDZ
Transparence de la Page
Voir tout
Facebook fournit des informations pour vous aider à mieux comprendre le but de cette Page. Découvrez l'historique des publications et de la gestion de cette dernière.
Page créée - 6 mars 2021
Créer une publication
Photo/Vidéo
Je suis là
Identifier des amis
L'express le quotidien
31 min
Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères
LEXPRESSQUOTIDIEN.DZ
Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères
J'aime
Commenter
Partager
L'express le quotidien
1 h
Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc
LEXPRESSQUOTIDIEN.DZ
Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc - L'Express Algérie
J'aime
Commenter
Partager
L'express le quotidien
14 h
L'édito

L'EXPRESS
« ON NE PEUT PAS METTRE SUR UN MÊME PIED D'ÉGALITÉ L'AGRESSEUR ET L'AGRESSÉ »
Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc
30 millions de dollars de préjudice causé au Trésor public
Les adeptes du désordre toujours en action !
Suivez-nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page
Facebook : L'EXPRESSDZ

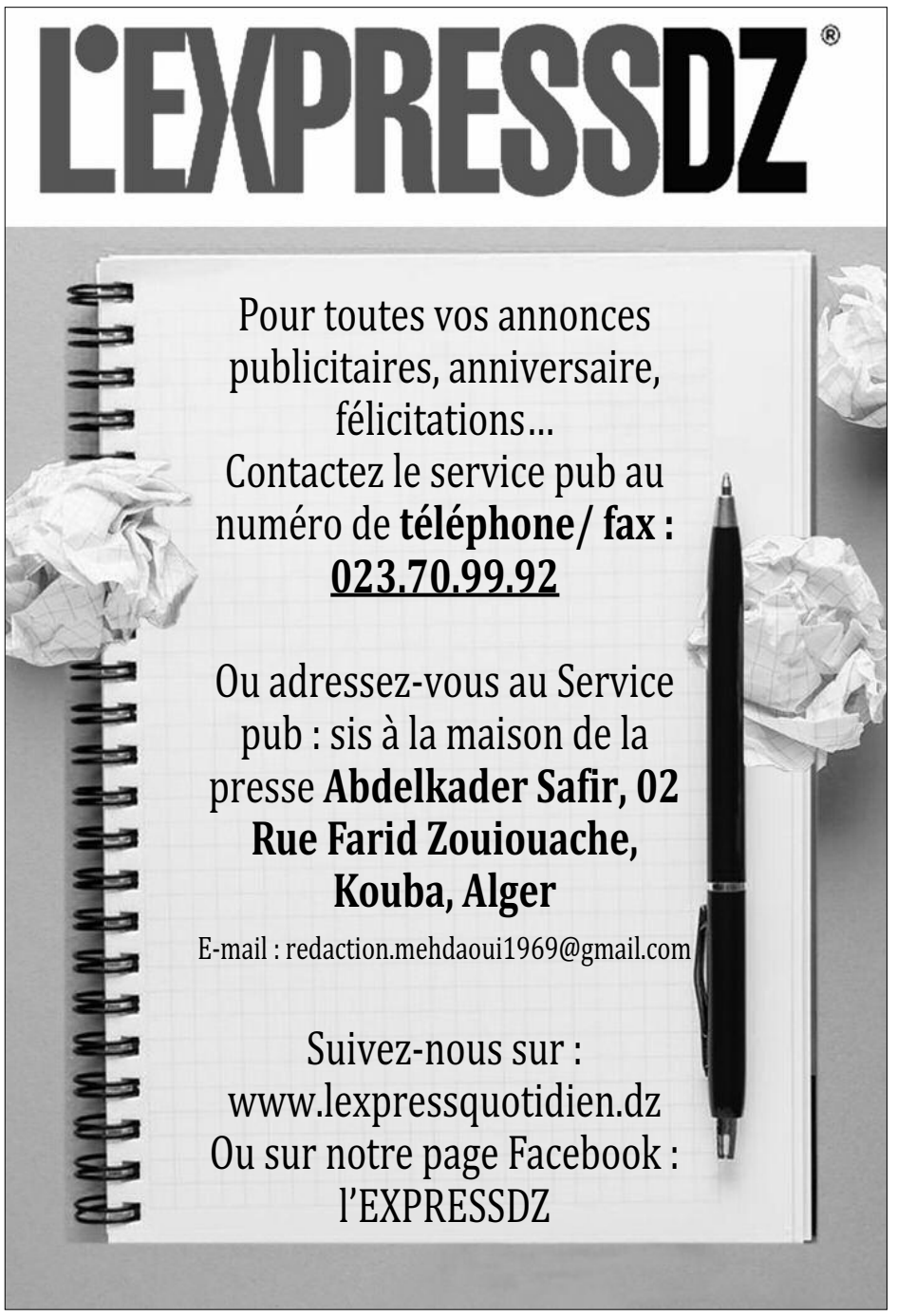
L'EXPRESSDZ®
Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaire, félicitations...
Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : 023.70.99.92
Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger
E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com
Suivez-nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook :
l'EXPRESSDZ

Emmanuel Macron prévoit une année 2023 difficile pour l'économie française

Emmanuel Macron a voulu rassurer les Français ce samedi sur d'éventuelles coupures d'électricité cet hiver, en soulignant que le gouvernement travaille sur un « scénario extrême » qu'il est tout à fait possible d'éviter, a-t-il indiqué dans une interview accordée aux chaînes de télévision TF1 et LCI, enregistrée pendant sa visite d'Etat aux Etats-Unis.

Le président français a refusé d'imputer le risque de délestages en cas de températures très froides dans les prochains mois à une mauvaise maîtrise du calendrier de redémarrage des réacteurs nucléaires à l'arrêt pour travaux d'entretien présenté par EDF. « Non », a répondu Emmanuel Macron à la question de savoir si les retards pris dans certains chantiers par le groupe en cours de renationalisation constituaient un «échec».

«D'abord, je veux essayer de clarifier les choses : pas de panique!», a-t-il poursuivi. «Il y a un travail qui est fait, qui est légitime, par le gouvernement pour préparer un cas extrême, qui est en effet la nécessité de couper l'électricité pendant quelques heures dans la journée si on venait à en manquer », a expliqué le chef de l'Etat. Le gouvernement va d'ailleurs adresser aux préfets une circulaire pour anticiper d'éventuelles coupures programmées de l'électricité

«C'est normal que le gouvernement prépare un cas extrême parce que les dernières années nous l'ont montré, parfois l'impensable arrive... et donc c'est la responsabilité du gouvernement, en lien avec tous les acteurs compétents, de préparer ces scénarios pour permettre que le pays ne soit pas en désordre complet », a-t-il argumenté.

RIEN D'INÉLUCTABLE

Si RTE, le gestionnaire des lignes à haute tension françaises, a pointé le mois dernier un « risque accru » de coupures d'électricité en janvier, Emmanuel Macron a assuré que ce scénario qu'il a qualifié de « fictif » n'a rien n'inéluctable.

« Si tous ensemble, nous tenons le plan de sobriété qui a été présenté par le gouvernement (...), c'est-à-dire de réduire d'environ 10% par rapport à notre consommation habituelle, (...) si on fait tous un peu attention et si à côté de ça EDF continue le travail, alors oui nous pourrons passer, même avec des mois de décembre et de janvier froids, cette période », a-t-il insisté sur TF1. Pour autant, l'économie française devrait connaître des difficultés l'année prochaine. Cela pourrait être « un moment un peu difficile de notre histoire » à cause du « ralentissement de l'économie mondiale », mais Emmanuel Macron espère une « reprise qui devrait arriver en 2024 ». « Je sais que les jours sont durs, que le coût de la vie pèse sur votre quotidien », a-t-il déclaré, tout en rappelant que la France figure « parmi ceux qui s'en sortent le mieux ». « On va continuer de tenir, on va absorber ce choc, et il faut maintenant relancer les choses, par les réformes - sur le travail, l'éducation, la santé, les retraites - pour être plus forts », a-t-il ajouté.

Car « l'année 2023 indéniablement sera marquée par un ralentissement de l'économie mondiale, on le voit déjà poindre, plusieurs de nos voisins entrent déjà en récession », a averti Emmanuel Macron. « Il nous faut continuer le travail et nous préparer à une reprise qui je pense devrait arriver dans l'année 2024 », a-t-il estimé. Selon le Fonds monétaire international (FMI), le pays devrait voir son activité progresser de 2,5% cette année, et de 0,7% l'année prochaine, notamment en raison des prix de l'énergie qui pèsent sur l'activité.

latribune.fr

Critiques aux États-Unis après un appel de Trump à abandonner la Constitution

L'ex-président américain a réitéré samedi ses allégations de fraude massive lors du scrutin de 2020, qui, selon lui, «permet l'abrogation de toutes les règles», y compris constitutionnelles. La classe politique américaine a vivement condamné dimanche un appel la veille de Donald Trump à abandonner la Constitution américaine, pour revenir sur le résultat de l'élection présidentielle de 2020 remportée par Joe Biden.

Réitérant ses allégations infondées de fraude massive lors du scrutin, l'ancien président a affirmé samedi sur son réseau Truth Social qu'une «fraude de ce genre et de cette envergure permet l'abrogation de toutes les règles, réglementations et articles, y compris ceux de la Constitution».Des propos immédiatement condamnés par la Maison-Blanche. «La Constitution américaine est un document sacro-saint qui garantit depuis 200 ans que la liberté et l'État de droit prévalent dans notre beau pays», a commenté samedi un porte-parole de l'exécutif, Andrew Bates, dans un communiqué. «Attaquer la Constitution et tout ce qu'elle représente est un anathème pour l'âme de notre pays et il faut le condamner», a-t-il ajouté. «On ne peut pas n'aimer l'Amérique que lorsqu'on gagne.»

«HORS DE CONTRÔLE»

Dimanche, des élus des deux partis se sont offusqué des propos de l'ancien président, qui a par ailleurs récemment annoncé qu'il comptait se présenter à l'élection présidentielle de 2024. «La semaine dernière, il dînait avec des antisémites. Maintenant, il appelle à mettre fin à la démocratie constitutionnelle en Amérique», a tweeté le chef des démocrates au Sénat, Chuck Schumer, à propos d'un dîner dans la résidence de Floride de Donald Trump auquel a participé Nick Fuentes, un suprémaciste blanc et négationniste notoire. Donald Trump «est hors de contrôle et un danger pour notre démocratie. Tout le monde doit condamner cette attaque contre notre démocratie», a ajouté Chuck Schumer.

Questionné sur les propos de Donald Trump sur Fox News, l'ancien vice-président Mike Pence, qui a pourtant pris ses distances avec le milliardaire américain depuis l'attaque contre le Capitole le 6 janvier 2021, s'est abstenu de les condamner. «Les candidats qui se sont concentrés sur le passé, particulièrement ceux qui se sont concentrés sur la remise en cause de la dernière élection, n'ont pas eu de bons résultats aux élections de mi-mandat» le mois dernier, a-t-il simplement rappelé.

L'ancien conseiller à la sécurité nationale de Donald Trump, le très conservateur John Bolton, s'est quant à lui offusqué de la suggestion de son ancien patron. «Tous les vrais conservateurs doivent s'opposer à sa campagne pour l'élection présidentielle de 2024», a-t-il tweeté.

Le Figaro

MATIÈRES PREMIÈRES : « LE SUCRE FAIT SES CHOUX GRAS »

Pas question d'attendre la neige pour fabriquer la poudre blanche. Cette année, les sucriers ont avancé le calendrier. L'enjeu : éviter le cruel couperet de la coupure de courant. Les coopératives françaises Tereos et Cristal Union ont donc allumé les chaudières, dès le début du mois de septembre, avec l'objectif d'éteindre les feux fin décembre, au plus fort du frimas. Les déclarations du gouvernement évoquant de possibles délestages hivernaux pourraient leur donner raison. Le sucre blanc craint le black-out.

Mais cette anticipation a un coût. Arracher les betteraves plus tôt réduit d'autant les rendements. Pour allécher les planteurs volontaires, les fabricants ont donc proposé de payer plus grassement les racines maigrelettes. Une petite douceur qui est venue s'ajouter à une rémunération rondelette.

« Cette année, le prix de la tonne de betteraves à 16 degrés de teneur en sucre atteint 40 euros », souligne Franck Sander, président de la Confédération générale des planteurs de betteraves (CGB). A comparer à la trentaine d'euros versés un an plus tôt. Chez Tereos, premier acteur français et numéro deux mondial, la hausse atteint même 40 % pour ses 12 000 planteurs.

TROIS ANNÉES D'AFFILÉE DE DÉFICIT

Un rebond justifié par la montée de glycémie rapide du cours du sucre au niveau mondial, mais aussi européen. A New York, la livre de sucre brut se négocie à près de 20 cents de dollars (19 centimes d'euros), quand elle frôlait les 10 cents en pleine déprime, en 2020. En Europe, avec un temps de retard, le retour à meilleure fortune est désormais une réalité. « Le prix de la tonne de sucre était à 500 euros en début de campagne, il doit être à 700 euros ou 800 euros, et nous avons entendu parler de transaction à 900 euros voire à 1 000 euros la tonne », affirme M. Sander. Le sucre fait ses choux gras...

Si le sucre scintille à nouveau sur les marchés, il le doit bien évidemment au renchérissement des prix des carburants et de l'éthanol. Mais aussi au fait que le marché mondial de la poudre blanche a aligné trois années d'affilée de déficit. Des pays comme l'Inde ont, en outre, décidé de réduire encore leur quota d'exportation pour la campagne 2022-2023.

Le Monde

Mots Croisés

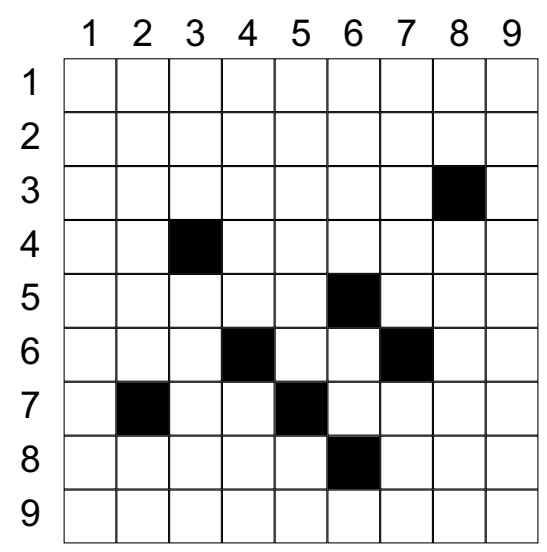

Horizontalement
1- Celui qui assure la défense d'un accusé.
2- Elle poursuit ses études. 3- Sensation de lassitude causée par l'effort. 4- Pronom personnel masculin - Elles coulent sur la joue. 5- Fils du frère ou de la sœur - Recueil plaisant. 6- Vieille colère - Particule pour renforcer le oui - Symbole du césium.
7- Habitudes anciennes - Talus de protection pour les plantes. 8- Des mille-pattes - Monnaie danoise.
9- S'agiter par des mouvement vifs et courts.

Verticalement
1- Fixé de manière qu'on ne devra plus y revenir.
2- Disposer à plat - Ville de Mésopotamie.
3- Tonneau - Qui manque d'énergie.
4- L'écharpe lui va bien - Manche au tennis.
5- Qui agit de manière sotte - Marque la condition.
6- Comme un gendarme - Algérie Actualité.
7- Filière d'Air Algérie - Manoeuvre frauduleuse destinée à tromper. 8- Autre nom du do - De nouveau. 9- Répéter inlassablement.

4 x 4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Pénitentiaire Penitentiaire Pénitantiaire Pénitenciaire	Remaurquer Remorquer Remorker Rémorquer
Torrero Torerro Torero Toréro	Ittinérant Itinerant Itinérrant Itinérant

Les mots fléchés

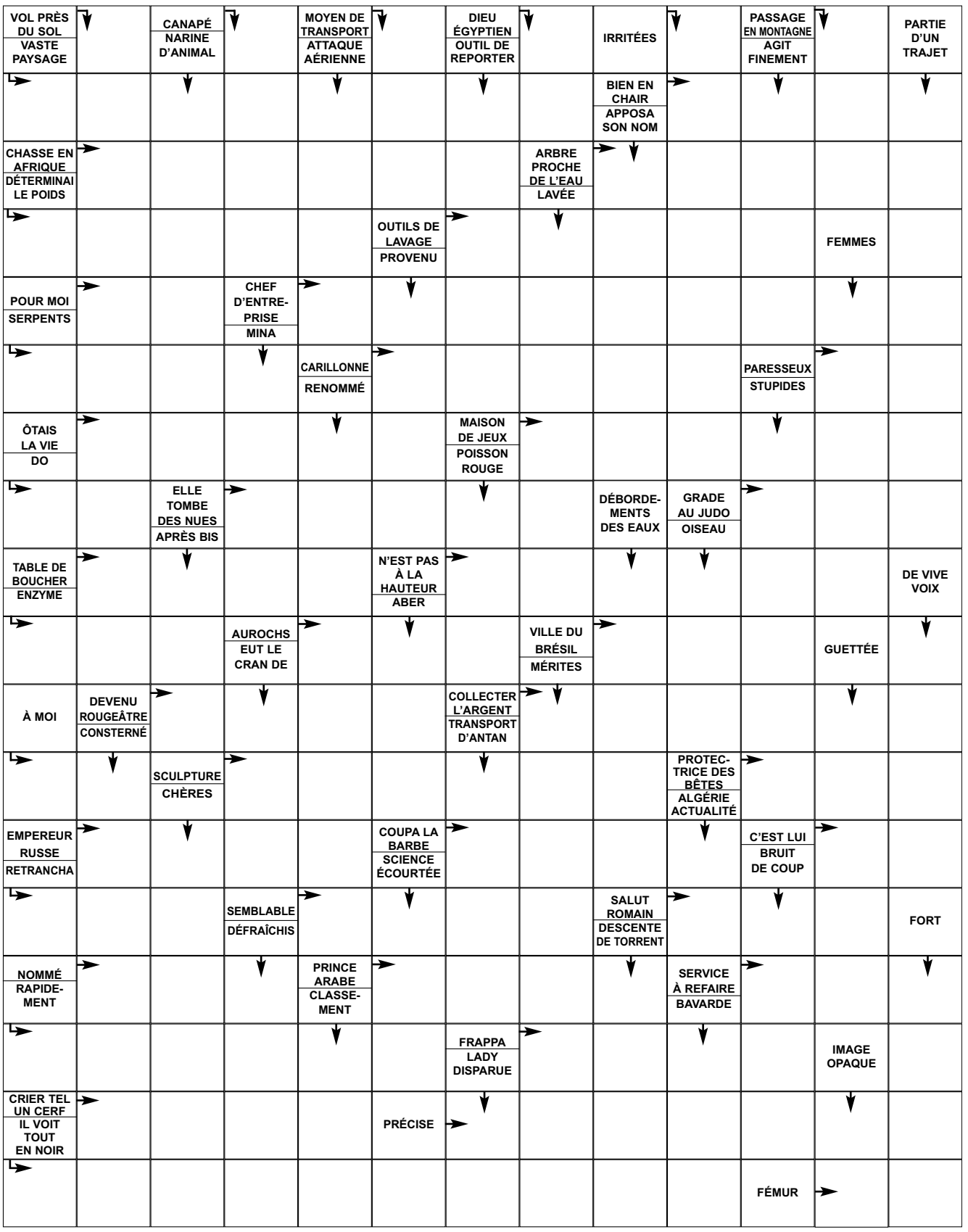

BIFFE-TOUT

EN 8 LETTRES :
Jeu de casino

ALUETTE	ECHIQUIER	RAMPEAU
ATOUT	FARINET	RECOUPER
BACCARA	FILOUTER	RENONCE
BASSETTE	GARDE	RETOURNE
BASTE	HASARD	REVANCHE
BATAILLE	HOCA	REVERSI
BELOTE	HOMBRE	REVERSIS
BESIGUE	JOUEUR	ROB
BIRIBI	LEVEE	ROQUER
BISEAUTER	LOTERIE	SEPT
BOSTON	LOTO	SEQUENCE
BRELAN	LUDIQUE	SIX
BRIDGE	MAH-JONG	SIXAIN
CACHETTE	MANILLE	SPADILLE
CALEMBOUR	MANILLON	TIR
CANASTA	MORT	TIRER
CARTES	NEUF	TOTON
CAVALIER	PAMPHILE	TRICHER
CROUPIER	PAROLI	TRICHEUR
DECAVE	PION	TRICTRAC
DECAVER	PIPERIE	TRIOMPHE
DEUX	PIQUET	TRIPOT
DOMINO	POKER	VA-TOUT
ECHECS	PRISE	VOLE

L	O	T	E	R	I	E	B	N	E	M	R	P	I	O	N	E	U	F	F
R	E	U	Q	O	R	O	A	T	A	U	M	A	H	J	O	N	G	I	E
S	E	P	T	B	S	L	T	N	O	P	E	U	Q	I	D	U	L	T	M
T	R	O	M	T	E	E	I	B	F	A	R	I	N	E	T	O	T	A	T
E	R	O	O	R	H	L	M	B	O	R	E	K	O	P	U	E	N	O	B
B	H	N	B	C	L	E	R	I	T	O	T	O	N	T	U	I	P	I	I
E	A	C	A	O	L	X	I	S	O	L	O	B	E	L	L	I	R	S	S
E	N	C	N	A	C	A	V	A	L	I	E	R	A	L	R	I	I	R	E
T	C	R	C	A	C	A	R	T	C	I	R	T	E	T	B	U	S	E	A
G	U	H	U	A	V	R	E	C	O	U	P	E	R	I	A	L	E	V	U
A	R	O	E	O	R	E	B	A	N	B	I	S	L	I	P	I	E	E	T
R	E	A	T	C	T	A	R	R	I	A	Q	A	P	I	O	U	L	R	E
D	H	T	I	A	S	E	E	T	A	S	U	C	T	A	H	M	O	L	R
E	C	O	R	S	V	I	R	E	X	T	E	O	T	A	D	P	P	R	E
C	I	U	E	E	U	I	C	S	I	E	T	H	S	E	E	I	M	H	C
A	R	T	R	Q	C	N	A	T	S	A	N	A	C	T	P	X	L	A	E
V	T	S	I	H	O	J	O	U	E	U	R	A	O	E	U	E	E	L	P
E	I	H	E	N	O	N	I	M	O	D	V	L	R	E	V	O	L	E	E
S	C	U	E	B	E	S	I	G	U	E	E	I	D	E	G	D	I	R	B
E	R	R	A	M	P	E	A	U	R	B	E	S	E	Q	U	E	N	C	E

SOLUTIONS DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
1-DETENU - ALIGNE - MAFIOSI - NAIT - JOB - ACCOSTE - CAGIBI - OUT - ARTISANAL - OHE - AINES - NONNE -STE - SEISME - RE - IRA - EN - BOCAL - JEEPS - SA - NOUE - SPORTIF - ULM - VE - ELARGIS - TE - PALI - URNES - ARC - TRIE - RAPT - ECLAIR - ORMES - AURAI - AISEES - VOIRE - FARDEE - SECTE - ESSAIES.

VERTICALEMENT
1-DEMOCRATIE - EPREUVE - TABATIERES - ACCROC - NEF - GIN - APPEL - LAIT - NIAISES - SOLITAIRE - DUO - BASEE - RA - RI - SAIN - INSTRUIRA - LAIC - ANS - AIGRE - IFS - COLOMB - FIN - OSAS - MINOU - NEON - SERRERA - GASTON - COU - SAMEDI - UNIT - HERAULT - PESEE - ETETE - ELEMENTS - ES.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- CARAVANIER. 2- ANIMALIERE.
3- RATE - TER. 4- ALERTE. 5- CO - ETRIERS.
6- TGV - CELEES. 7- EUES - SO.
8- RENIE - TIR. 9- EST - TASSER.

VERTICALEMENT
1- CARACTERE. 2- ANALOGUES.
3- RITE - VENT. 4- AMERE - SI.
5- VA - TTC - ET. 6- ALTERES.
7- NEE - ILOTS. 8- NI - OREPRE.

4x4 Lancette - Ronfleur
Vacillement - Gosier

BIFFE-TOUT : LEGAL

FIAT VA ASSEMBLER QUATRE MODÈLES DE VOITURES À ORAN

En Algérie, Fiat va assembler quatre modèles de voitures dont un utilitaire léger, selon Mohamed Djebili, directeur des industries sidérurgiques, mécaniques, aéronautiques et navales au ministère de l'Industrie. Le groupe Stellantis a fait son entrée sur le marché algérien avec la marque Fiat mais rien ne l'empêche d'un point de vue juridique d'assembler des véhicules d'autres marques comme Peugeot, Citroën et Jeep, a précisé Mohamed Djebili. Ce dernier a indiqué que conformément au cahier des charges relatif à la construction automobile en Algérie, le gouvernement ne sera pas regardant sur le taux d'intégration durant les 24 premiers mois après l'obtention de l'agrément.

R.E.

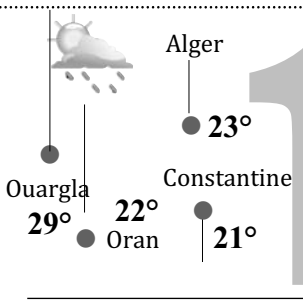

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:58	12:35	15:16	17:34	19:02

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//MARDI 6 DECEMBRE 2022 // N°446 //PRIX 20 DA

GESTION DES WAKFS

L'Algérie veut s'inspirer d'Al Azhar

Le ministre a donné une série d'instructions aux membres de la délégation qui bénéficieront d'une formation de 15 jours, portant sur la nécessité de saisir l'occasion de cette formation pour perfectionner leurs connaissances.

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi, a annoncé l'envoi d'une mission algérienne, composée de 20 cadres, à l'Académie des wakfs internationaux pour la formation des imams, mourchidate et formateurs relevant de la Mosquée d'Al-Azhar pour recevoir une formation en matière de gestion des wakfs. Lors d'une rencontre d'orientation avec les bénéficiaires de cette session de formation, le ministre a indiqué que "l'objectif de l'organisation de cette session de formation qui s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la coopération bilatérale entre l'Algérie et l'Egypte est de renforcer les connaissances et échanger les expériences en matière de gestion des wakfs pour qu'ils accompagnent les pouvoirs publics en vue de contribuer au développement national, notamment à travers la création d'emplois". Après avoir évoqué les efforts visant à "renforcer le système juridique relatif aux wakfs pour qu'il s'adapte aux mutations survenues dans leur gestion", M. Belmahdi a mis en exergue la place accordée par le secteur à "la formation continue" de son personnel, tous postes confondus, et ce, en vue de hisser le niveau de la performance ainsi que les services offerts par le ministère. A cette occasion, le ministre a donné une série d'instructions aux membres de la délégation qui bénéficieront d'une formation de 15 jours, portant sur la nécessité de saisir l'occasion de cette formation pour perfectionner leurs connaissances et chercher de nouvelles expériences réussies en matière de gestion des wakfs tout en s'attachant au référent religieux national qui constitue, a-t-il dit, "le pilier de gestion de ce système". Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette rencontre, le ministre a affirmé que le secteur était "déterminé" à réactiver la dynamique de la formation à l'étranger, faisant savoir que d'autres délégations algériennes ont été envoyées en application des conventions signées par l'Algérie avec plusieurs pays, à l'instar de la Tunisie et la Jordanie".

APS

AUTOMOBILE

21 demandes de près-agréments reçues au ministère de l'Industrie

Selon le directeur des industries du fer, de la mécanique et de l'aviation au ministère de l'Industrie, Mohamed Djebaili, 152 comptes ont été ouverts sur la plateforme numérique du ministère, depuis sa mise en ligne jusqu'à hier, dimanche 4 décembre. Djebali, qui s'exprimait, hier, sur la chaîne Echourouk TV, a révélé que le ministère a reçu, à travers cette plateforme, « 21 demandes de près-agréments de concession pour tous véhicules confondus, 13 demandes pour les engins roulants et seulement 3 demandes pour l'activité de construction automobile ». Le responsable du ministère a expliqué que ces demandes seront remises au comité technique, qui contactera les opérateurs pour fournir un dossier complet. Plusieurs étapes suivront cette opération pour que l'opérateur économique puisse obtenir son agrément définitif et entamer son activité, selon l'invité de la chaîne. Par ailleurs, le directeur des industries au ministère a affirmé, au sujet du lancement de l'industrie automobile, que la commercialisation de la première voiture de la marque « Fiat » aura lieu avant la fin de 2023. Ceci, après le démarrage du processus de construction automobile en Algérie, comme convenu avec le groupe « Stellantis ». A ce propos, le même responsable a fait savoir que l'usine de la marque « Fiat » pourrait à l'avenir produire d'autres marques en Algérie telles que " Peugeot " et « Citroën ». Pour les prix des véhicules qui seront commercialisés en Algérie, soit fabriqués localement ou importés, Djebali a indiqué qu'ils seront au même prix que ceux affichés à l'étranger, avec une conversion au cours officiel du dinar.

CONTRÔLE ET RESPECT DE LA CONSTITUTION

LA COUR CONSTITUTIONNELLE PLACÉE AU PREMIER RANG DES INSTITUTIONS

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, a indiqué que « le président de la République a placé la Cour constitutionnelle, à travers les pouvoirs approuvés par la Constitution de novembre 2020, au premier rang des institutions de contrôle chargées de veiller au respect de la Constitution, de contrôler le fonctionnement des institutions et l'activité des pouvoirs publics, statuer sur les différends pouvant survenir entre les autorités constitutionnelles et interpréter les arrêts. » Dans un discours prononcé lors de l'ouverture des travaux du premier colloque international sur « le droit d'accès du citoyen à la justice constitutionnelle à la lumière des systèmes comparés », qui ont débuté lundi à Alger, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Belhadj a ajouté que « la Cour constitutionnelle est chargée de statuer sur la conformité des lois organiques à la Constitution, de statuer sur la conformité des deux systèmes internes des deux chambres du Parlement, et d'examiner les recours qu'il reçoit sur les résultats provisoires des élections présidentielles, des élections législatives et du référendum. Les résultats définitifs de toutes ces opérations seront proclamés. » Il a révélé que « depuis son inauguration, la Cour a rendu 43 décisions dans le domaine de l'inconstitutionnalité et 6 décisions à l'occasion de la surveillance tribale de quatre lois organiques, une ordonnance et une loi. » La Cour constitutionnelle a également annoncé les résultats définitifs après avoir étudié la plupart des recours reçus à l'occasion du renouvellement à mi-mandat des élus de l'Assemblée nationale, ainsi que de l'élection des membres de l'Assemblée nationale. Il a également rendu 60 décisions concernant les recours reçus contre les décisions de la Commission de suivi du financement des comptes de campagne électorale », a-t-il ajouté.

Y.B.

LES COURS DE L'OR NOIR REPARTENT À LA HAUSSE

Les prix du pétrole ont bondi de 2%, hier, après que les pays de l'OPEP + aient décidé de maintenir leurs objectifs de production avant que l'Union européenne n'ait interdit le brut russe et lui ait fixé un plafond. Les contrats à terme sur le brut de Brent ont augmenté de 1,84 $ ou 2,2% à 41,87 $ le baril à 01:42 GMT, tandis que les contrats à terme sur le brut intermédiaire de West Texas ont augmenté de 1,64 $ ou 2% à 62,81 $ le baril. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole "OPEP" et ses alliés, y compris la Russie, ont convenu de respecter l'accord conclu en octobre, qui doit réduire la production de deux millions de barils par jour de novembre à la fin de 2023. Selon les experts, Il était prévu que les principaux producteurs attendaient l'effet de l'interdiction de l'Union européenne sur les importations et la décision du groupe de sept pays industriels pour mettre un toit pour le prix du pétrole russe transféré par mer à 60 $ le baril, avec la Russie menaçant de couper les fournitures de tout pays qui adhère à ce maximum. « La décision indique l'incapacité de prédire l'état de l'offre et de la demande dans les prochains mois. » Le vice-président de Wood McKinsey, Ann Louise Hitle, a déclaré dans une note que « l'Union européenne devra remplacer le brut russe en achetant du pétrole du Moyen-Orient, de l'Afrique de l'Ouest et des États-Unis, qui doit mettre un prix du pétrole minimum dans le court métrage à court terme. »

R.E.